



## Le journal des

# Marchés Publics

## Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP  
Agence de Régulation  
des Marchés Publics

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland  
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS  
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

**CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS**  
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016

Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :  
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A  
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845  
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCGSG4125  
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua le 09/06/2016  
Done at

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

Le CNE  
ELECTRONIQUE  
est désormais disponible !  
(e-CNE)

Accès Facile  
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

EDUCATION

04

SANTE PUBLIQUE

02

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

RURAL

03

ECONOMIE

02

INFRASTRUCTURE

04

ADMINISTRATION

11

N° 1151

23 Septembre 2016

23 September 2016

17H47/5:47 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@arp.cm](mailto:infos@arp.cm)  
Internet : [www.arp.cm](http://www.arp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">009 /AONR/MINEDUB /CMPM/EXERCICE 2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 009/AONR/MINEDUB /CMPM/EXERCICE 2016 DU 20 SEP 2016 POUR LE RECRUTEMENT DES CABINETS D'ÉTUDES POUR LA CONCEPTION, LA RÉVISION ET LA REPRODUCTION DES QUESTIONNAIRES DES ÉCOLES DU PRIMAIRE ET DU PRÉSCOLAIRE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	11-10-2016

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004 /A0NO /RC/ CAYDE-7 / CIPM/ 2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 /A0NO /RC/ CAYDE-7 / CIPM/ 2016 DU 14 SEPT 2016 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET DIVERS AMENAGEMENTS AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLNKOUYOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2016
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	29-09-2016

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/RC/CAYDE-7/CIPM/ 2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RC/CAYDE-7/CIPM/ 2016 DU 15 SEP 2016 RELATIF A L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLNKOUYOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT :BIP 2016
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	30-09-2016

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">018/A0NOU/DDMAP-MK/CDPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°018/A0NOU/DDMAP-MK/CDPM/2016 DU 22 SEPTEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ A BÉTAIL DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE. DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BIP 2016, LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DU MBAM ET KIM, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE YOKO, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE (AONOU) POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	12-10-2016

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">030/AONR/MINESUP/CMPM/2016 DU 21/09/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 030/AONR/MINESUP/CMPM/2016 DU 20 SEPTEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUES SUR LE SITE DEVANT ABRITER LES TRAVAUX DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE LA FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE L'ANNEXE DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE 2 A EBOLWA (SITE DE METYIPKWALE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	10-10-2016

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">130/AONO/PR/MINMAP/CCPM-BEC/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°130/AONO/PR/MINMAP/CCPM-BEC/2016 DU 09 SEPTEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUE EN VUE DE LA RÉALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITÉ MUNICIPALE À NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	21-10-2016

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0002798 /AONR/ART/CIPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0002798 /AONR/ART/CIPM/2016 DU 08 SEPTEMBRE 2016 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE TECHNIQUE ET ECONOMIQUE EN VUE DE LA DESSERTTE DES ZONES RURALES NON COUVERTES PAR LE CAHIER DES CHARGES DES OPERATEURS ET DE L'ELABORATION D'UN ANNUAIRE UNIVERSEL ELECTRONIQUE A L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART)PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	11-10-2016

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">018/AONO/MINADER/CMPM/2016 DU 15/09/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018/AONO/MINADER/CMPM/2016 DU 15 SEPTEMBRE 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LA REALISATION DES TESTS DE CONFORMITE DES APPAREILS DE TRAITEMENT
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	06-10-2016

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">132/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°132/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	25-10-2016

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/DC/UYII/IRIC/CIPM/2016 DU 20/09/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N°002 /DC/UYII/IRIC/CIPM/2016 DU 20 SEPTEMBRE RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'IRIC
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	04-10-2016

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/DC/CIPM/SIC/16</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE N° 004/DC/CIPM/SIC/16 DU 13 SEPTEMBRE 2016 POUR LA MISE À LA DISPOSITION DE LA SIC DE FOURNITURES DE BUREAU, DE MATÉRIEL ET DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES DEUXIÈME TRIMESTRE 2016
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	04-10-2016

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">22/DC/CUD/CIPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N° 22/DC/CUD/CIPM/2016 DU 23/09/2016 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA, EXERCICE 2016
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	13-10-2016

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">034/ASMI/MINEDUB/MINESEC/PAEQUE/UCP/SPM/09-2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS A SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N°034/ASMI/MINEDUB/MINESEC/PAEQUE/UCP/SPM/09-2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE L'ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC DES STRUCTURES DE PLANIFICATION DU MINESEC ET DU MINEDUB ACTIVITÉ N°3, CONSULTANT DU PPM MIS À JOUR AU 10 MAI 2016
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	10-10-2016

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AMI//SODEPA/CIPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS GENERAL D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI//SODEPA/CIPM/2016 DU 22 SEPTEMBRE 2016 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ARCHITECTURE EN VUE DES ETUDES ARCHITECTURALES POUR LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SODEPA A YAOUNDE EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	18-10-2016

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">25/ASMI/CUD/CIPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL N°25 /ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2016 DU 23/09/2016 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES POUR LA REALISATION DES ETUDES POUR L'ELABORATION DES PLANS DE SECTEUR DE : NGWELE, LOGBABA, BONASSAMA ET BONABER! DE LA VILLE DE DOUALA AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 ET SUIVANTS FINANCEMENT : BUDGET CUD
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	21-11-2016

<b>16</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">24/ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL N°24/ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2016 DU 23/09/2016 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'AMENAGEMENT EN VUE DE LA CREATION DE CENTRAL BUSINESS DISTRICT (CBD) SUR LE « PLATEAU JOSS » A DOUALA AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 ET SUIVANTS FINANCEMENT : BUDGET CUD
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	21-11-2016

<b>17</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">26/ASMI/CUD/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL N°026 /ASMI/CUD/CUD/2016 DU 23/09/2016 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU BRAS MORT DU WOURI A DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	21-11-2016

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0002402/C/MINHDU</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 0002402/C/MINHDU DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 038/AONO/MINHDU/CMPM/16 DU 03 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (ZONE NORD) EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICE 2016. <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">09/09/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES COMMUNIQUE DU N°09/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/SNH/16 DU 10 JUIN 2016 RELATIF À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE PLOMBERIE ET DE CLIMATISATION DU CENTRE DE STOCKAGE DES ÉCHANTILLONS DES FORAGES PÉTROLIERS DE LA SNH SIS A MBANGA BAKOKO DOUALA,DEPARTEMENT DU WOURI REGION DU LITTORAL <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0122/16/C/CGFAO/PAM/SP/DAF/SF</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DE L'ADJUDICATION DE LA PRESTATION SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/16/A0NR/CG/FAO/PAM/CPM/2016 DU RELATIF AL TRANSPORT ET À LA LIVRAISON DES DENRÉES ALIMENTAIRES DU PAM DES MAGASINS RÉGIONAUX DU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM VERS LES ÉCOLES PUBLIQUES BÉNÉFICIAIRES DE LA COMPOSANTE 1 DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM POUR LE CAMEROUN CMR 200330 1" 2EME ET 4EME TRIMESTRE 2015. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>21</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000178/C/LABO/DG/DGA/DAAF/DRHAJ/SMM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°000178/C/LABO/DG/DGA/DAAF/DRHLAJ/SMM <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>22</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0002409/C/MINHDU</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 0002409/C/MINHDU DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/AONO/MINHDU/CMPM/16 DU 03 AOUT 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (ZONE SUD) EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICE 2016. <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>23</b>	<b>Reference</b> <a href="#">177/C/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CE5/CRW/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°177/C/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CE5/CRW/2016 DU 19/09/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°046/AONO/MI MAP/CCPM-AI/2016 DU 23/03/2016 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 55 PONTS EN SECTIONS PRÉFABRIQUÉES MODULAIRES EN ACIER PAR ACROW CORPORATION, USA ET ELLIPSE PROJECTS SAS, FRANCE. FINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE 2016 ET SUIVANT <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**24**

Reference [19/C/ASCNPD/DG/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 19/C/ASCNPD/DG/CIPM DU 05 SEPT 2016

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**25**

Reference [122/16/C/CG/FAO/PAM/DAF/SE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DE L'ADJUDICATION DE LA PRESTATION SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/16/A0NR/CG/FAO/PAM/CPM/2016 RELATIF AU TRANSPORT ET À LA LIVRAISON DES DENRÉES ALIMENTAIRES DU PAM DES MAGASINS RÉGIONAUX DU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM VERS LES ÉCOLES PUBLIQUES BÉNÉFICIAIRES DE LA COMPOSANTE 1 DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM POUR LE CAMEROUN CMR 200330 1ER ET 2ÈME ET 4ÈME TRIMESTRE 2015.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**26**

Reference [0002399C/MINHDU](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°0002399C/MINHDU DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 037/AONR/MINHDU/CMPM/16 DU 02 AOUT 2016 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES REVETUES OU EN TERRE DANS LES VILLES DE MISAJE ET NJINIKOM (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICE 2016.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**27**

Reference [0002396/C/MINHDU](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0002396/C/MINHDU DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES-COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036/AONO/MINHDU/CMPM/16 DU 02 AOUT 2016 POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2016.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**28**

Reference [0002393/C/MINHDU](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0002393/C/MINHDU DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°035/AONR/MINHDU/CMPM/2016 DU 22 JUILLET 2016 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINH DU DE LA MEME. FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2016.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**29**

Reference [0388 du 13/09/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0002406/C/MINHDU</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 0002406/C/MINHDU DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION PARTIELLE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 039/AONO/MINHDU/CMPM/16 DU 03 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (ZONE OUEST) EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICE 2016. <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/A/171/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°007/A/171/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/MINEDUB/CMPM/2016 DU 20/06/2016 POUR LA PRODUCTION DES OUTILS D'AIDE A LA DECISION (ANNUAIRE STATISTIQUE ET RAPPORT D'ANALYSE) AU MINEDUB. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">09/09/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE DU 09/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/SNH/16 DU 10 JUIN 2016 RELATIF À LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DU PARKING DU PERSONNEL DE LA REPRÉSENTATION DE LA REGION DU LITTORAL. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°49/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 16 MAI 2016 POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL POUR LES ATELIERS DE SIGNALISATION FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2016 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>34</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°50/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 17 MAI 2016 RELATIF A L'ACQUISITION ET A LA PRISE EN MAIN DES LOGICIELS GLOBAL MAPPER DE PHOTOGRAMMETRIE (2D) LIDAR 3D (POINT CLOUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>35</b>	<b>Reference</b> <a href="#">D13-425/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°D13-425/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-161/AONO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2016 DU 14 AVRIL 2016 RELATIF À LA PRODUCTION DE 7 932 REGISTRES CPON MÈRE ET ENFANT (LOT 1), 7 932 REGISTRES INTÉGRÉS CPN/SMNI (LOT 2), 11 898 REGISTRES DE LABORATOIRE (LOT 3) ET 7 932 REGISTRES DE SALLE D'ACCOUCHEMENT (LOT 4) AU PROGRAMME MULTISECTORIEL DE LUTTE CONTRE LE SIDA. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>36</b>	<b>Reference</b> <a href="#">178 /C/PR/MINMAP/SG14 AS/DMAG/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°178 /C/PR/MINMAP/SG14 AS/DMAG/2016 DU 19/09/2016 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DÉFINITIVE DES MARCHES RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 081/A010/PR/MINMAP/CCPM-AG/2016 DU 09 JUIN 2016 RELATIF À LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE CHAUSSETTES POUR L'EMBALLAGE DE BALLES DE COTON À LA SODECOTON, CAMPAGNE 2016-2017 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>37</b>	<b>Reference</b> <a href="#">176/D/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CE4/C /2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°176/D/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CE4/C /2016 DU 16/09/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°087/A010/MINMAP/CCPM-AI/2016 DU 21/06/2016 POUR LES TRAVAUX DE CHAUDRONNERIE PENDANT L'ARRÊT MÉTAL 2016 DE LA SONARA. FINANCEMENT : BUDGET D'ENTRETIEN DE LA SONARA, EXERCICE 2016 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>38</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1403 CRP/MINTP/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1403 CRP/MINTP/2016 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°101/AONO/MINTP/CMPM-TI/2016 DU 08/08/2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE WOUTCHABA-MBEA-TIKONDJI-NBARGUE DANS LE DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. FINANCEMENT : BUDGET MINTP (EXERCICE 2016). IMPUTATION : 36 467 03 22 00 21 22 50 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>39</b>	<b>Reference</b> <a href="#">22/C/ASCNPD/DG/CIPM du 07/09/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 22 /C/ASCNPD/DG/CIPM DU 07 SEPT 2016 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>40</b>	<b>Reference</b> <a href="#">021/C/ASCNPD/DG/CIPM DU 07 Sept 2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 21/C/ASCNPD/DG/CIPM DU 07 SEPT 2016 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>41</b>	<b>Reference</b> <a href="#">020/C/ASCNPD/DG/CIPM DU 07 Sept 2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 20 /C/ASCNPD/DG/CIPM DU 07 SEPT 2016 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>42</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00003329/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°00003329/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT N°000133/AONO/MINEE/CMPM/16 DU 26 JUILLET 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DIAGNOSTIC APPROFONDI DE L'ACTUEL TEXTE ET ÉLABORATION DU NOUVEAU PROJET DE LOI PORTANT RÉGIME DE L'EAU (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2016.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>43</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00003332/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C4</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°00003332/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C4 DU 19 SEPT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000135/AONO/MINEE/CMPM/16 DU 01 AOÛT 2016 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITÉ DE MEYOS YEMVAM, ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSALA, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>44</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00003382/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°00003382/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 21 SEPT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALE RESTREINT N°000132/AONR/MINEE/CMPM/16 DU 27 JUILLET 2016 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE À L'EISGIP, CAMPUS DE MBANKOLO À YAOUNDÉ. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2016 ET SUIVANT.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>45</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">025/C/EDC/DG/DEX/SDEIP/SDAG/SIGC/SM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 025/C/EDC/DG/DEX/SDEIP/SDAG/SIGC/SM/2016 DU 14 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/EDC/CIPM/2016 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL TOPOGRAPHIQUE (UNE STATION TOTALE ET SES ACCESSOIRES) DESTINÉ À L'EXPLOITATION DES BARRAGES RÉSERVOIRS
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>46</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2016 DU 08/09/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON) N° 011/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2016 DU 08 SEPTEMBRE 2016 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS AU BENEFICE DE 09 RADIOS COMMUNAUTAIRES A REHABILITER POUR LE COMPTE DU PNDP DATE : 15 SEPTEMBRE 2016FINANCEMENT : FONDS C2D
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**47**

**Reference** [012/C/FEICOM/DG DU 21 SEPT 2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES À LA DEMANDE DE COTATION EN VUE DE LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION AU FEICOM. LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**48**

**Reference** [0052/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°0052/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE DU 29 AOUT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°012/DC/MINADER/CMPM/2016.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**49**

**Reference** [0045/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°0045/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE DU 01 AOUT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/MINADER/CMPM/2016.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**50**

**Reference** [COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°17/DC/CUD/CIPM/2016 DU 03 AOÛT 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DES MOBILIERS ET EQUIPEMENTS DE BUREAU A LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2016

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**51**

**Reference** [COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR L'AUTORISATION N°004263/LIMINMAP/SGIDGMIIDMBEC/CEA5 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE BARGE POUR LE TRANSPORT FLUVIAL ENTRE DOUALA ET LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6E FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2016

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**52**

**Reference** [n/a](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF A L'AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITION N°003/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U01/2016 DU 05 SEPTEMBRE 2016 RELATIVE A L'ELABORATION DES CURRICULA DE FORMATION SELON L'APPROCHE PAR COMPETENCES POUR LES SPECIALITES DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU TERTIAIRE

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>53</b>	<b>Reference</b> <a href="#">n/a</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF A L'AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITION N°004/MINESEC/SG/DP/UG-PEST/U01/2016 DU 05 SEPTEMBRE 2016 RELATIVE A L'ELABORATION DES CURRICULA DE FORMATION SELON L'APPROCHE PAR COMPETENCES POUR LES SPECIALITES DES TECHNIQUES INDUSTRIELLES <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>54</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0887/D/MINADER/SG/DRFP/SM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°0887/D/MINADER/SG/DRFP/SM PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°012/AONO/MINADER/CMPM/2016 DU 31 MAI 2016. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>55</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00000612/16/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DÉCISION N°00000612/16/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 21 SEPT 2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000132/AONR/MINEE/CMPM/16 DU 27 JUILLET 2016 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE À L'EISGIP, CAMPUS DE MBANKOLO À YAOUNDÉ. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>56</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0000607/16/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DÉCISION N°0000607/16/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000133/AONO/MINEE/CMPM/16 DU 26 JUILLET 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DIAGNOSTIC APPROFONDI DE L'ACTUEL TEXTE ET ÉLABORATION DU NOUVEAU PROJET DE LOI PORTANT RÉGIME DE L'EAU (EN PROCÉDURE D'URGENCE). <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>57</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00000606/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C4/16</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DÉCISION N°00000606/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C4/16 DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000135/AONO/MINEE/CMPM/16 DU 01 AOÛT 2016 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITÉ DE MEYOS YEMVAM, ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSALA, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE). <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>58</b>	<b>Reference</b> <a href="#">DECISION D'ATTRIBUTION N°014/DA/DG/CMP-SCDP/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION D'ATTRIBUTION N°014/DA/DG/CMP-SCDP/2016 <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>59</b>	Reference	<a href="#">DECISION D'ATTRIBUTION N°044/15</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°044/15
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>60</b>	Reference	<a href="#">526-1 6/ADC/DG</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°526-1 6/ADC/DGPORTANT, ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ASSISTANCE EN ESCALE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A. (RÉGULARISATION).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>61</b>	Reference	<a href="#">16/ADC/DG</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°16/ADC/DGPORTAE ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DU LOGICIEL « GAEL RISK » DESTINÉ À LA GESTION DES RISQUES DANS LE PROCESSUS DE MISE EN OEUVRE DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ (SGS) DANS LES AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>62</b>	Reference	<a href="#">528-16/ADC/DG</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°528-16/ADC/DGPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A. (RÉGULARISATION)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>63</b>	Reference	<a href="#">0527-16/ADC/DG</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°0527-16/ADC/DGPORTAIT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE « • EXPLOITANTS DES AÉRODROMES » À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A. (RÉGULARISATION).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>64</b>	Reference	<a href="#">318/D/ASCNPD/DG/CIPM DU 07 SEPTEMBRE 2016</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N° 318 /D/ASCNPD/DG/CIPM DU 07 SEPTEMBRE 2016PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/AONO/ASCNPD/CIPM/16 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL D'APPUI ET INTRANTS À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT « LOT 1 »
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>65</b>	<b>Reference</b> <a href="#">319/D/ASCNPD/DG/CIPM DU 07 SEPTEMBRE 2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 319/D/ASCNPD/DG/CIPM DU 07 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AONO/ASCNPD/CIPM/16 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL D'APPUI ET INTRANTS À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT " LOT 2 " <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	---

<b>66</b>	<b>Reference</b> <a href="#">320/D/ASCNPD/CIPM/16 DU 07/09/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 320/D/ASCNPD/DG/CIPM DU 07 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23/AONO/ASCNPD/CIPM/16 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL LOT 3 " <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	---

<b>67</b>	<b>Reference</b> <a href="#">041-006/D/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/BSMA/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> 041-006/D/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/BSMA/2016 DU 04/08/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/2016 DU 05 JUILLET 2016 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CENTRE NATIONAL DE FORMATION ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE MAROUA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	---

<b>68</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0915/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°0915/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°012/DC/MINADER/CMPM/2016. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	--

<b>69</b>	<b>Reference</b> <a href="#">317/D/ASCNPD/DG/CIPM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DÉCISION N° 317/D/ASCNPD/DG/CIPM DU 05 SEPT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION N°04/C/ASCNPD/CIPM/16 EN GRÉ À GRÉ POUR LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DES SITES DE FORMATION DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT « LOT 3 » <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	--

<b>70</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°36/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 18 AVRIL 2016 RELATIF AU MARQUAGE AU SOL DES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (BITUMÉES) DANS LA VILLE DE DOUALA <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>Reference</b>	<a href="#">COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT</a> <a href="#">Lire</a>
<b>71 Titre/objet</b>	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°71/A0NOICUDICIPM12016 DU 03 AOÛT 2016 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA VILLE DE DOUALA. PHASE 2
<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
<b>Date de cloture</b>	N/A



**MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 009/AONR/MINEDUB /CMPM/EXERCICE 2016 DU 20 SEP 2016 POUR LE RECRUTEMENT DES CABINETS D'ÉTUDES POUR LA CONCEPTION, LA RÉVISION ET LA REPRODUCTION DES QUESTIONNAIRES DES ÉCOLES DU PRIMAIRE ET DU PRÉSCOLAIRE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
50 15 198 18 340050 2027

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, exercice 2016, le Ministre de l'Education de Base lance un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement des cabinets d'études pour la conception, la révision et la reproduction des questionnaires des écoles du primaire et du préscolaire.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres réparties en deux lots ci-dessous, portent sur le recrutement des cabinets d'études pour la conception, la révision et la reproduction des questionnaires des écoles du primaire et du préscolaire.

Lot N°	Activités
1	Conception, révision et reproduction des questionnaires des écoles du primaire en 48 000 exemplaires
2	Conception, révision et reproduction des questionnaires des écoles du préscolaire en 25 000 exemplaires

**3. Coût Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 50 000 000 (Cinquante millions) FCFA TTC.

Lots	Coût en (FCFA) TTC
1	30 000 000
2	20 000 000

**4. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats suivants :

N°	Noms des candidats préqualifiés	Adresses
LOT 1 : POUR LES ECOLES DU PRIMAIRE		
1	AMSTRAD INTERNATIONAL	BP : 548 Yaoundé- Tél : 242 23 04 89
2	COM3 SARL	BP : 15 340 Yaoundé –Tél : 242 18 02 01
3	ETS GMA	BP : 15 340 Yaoundé –Tél : 6 77 51 00 61
LOT 2 : POUR LES ECOLES DU PRESCOLAIRE		
1	GLOBAL STUDY MAINTENANCE	BP : 556 Yaoundé – Tél : 222 22 00 66
2	AMSTRAD INTERNATIONAL	BP : 548 Yaoundé – Tél : 222 07 22 64
3	ETS GMA	BP : 15 340 Yaoundé –Tél : 6 77 51 00 61
4	COM3 SARL	BP : 15 340 Yaoundé –Tél : 242 18 02 01

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **50 15 198 18 340050 2027**

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Porte 117, BP1600 Yaoundé, téléphone 222 22 28 15, fax 222 22 19 46 dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés, Porte 117, BP1600 Yaoundé, téléphone 222 22 28 15, fax 222 22 19 46 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille francs) CFA** payable au Trésor Public et représentant les frais d'acquisition du DAO.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en (07) sept exemplaires dont (1) un original et (06) six copies, marqués comme tels, devra parvenir au Bâtiment du MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, porte 117, au plus tard le **11 Octobre 2016 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*Avis d'appel d'offres national restreint N° 009 /AONR/MINEDUB /CMPM/EXERCICE 2016 DU 20 SEP 2016 pour le recrutement des cabinets d'études pour la conception, la révision et la reproduction des questionnaires des écoles du primaire et du préscolaire*

*NB : « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer l'exécution des prestations est de :

Lots	Délais
1	30 (trente) jours
2	30 (trente) jours

### 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant variant selon le lotétablie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances (voir la liste à la pièce 11 du DAO). Cette caution devra être valable pendant (30) trente jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution par lot est fixé ainsi qu'il suit :

Lots	Montant caution (FCFA)
1	600 000
2	400 000

### 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, toutes les pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) trois mois à la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre.

### 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps : l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture du dossier administratif et des offres techniques aura lieu le **11 Octobre 2016 à 14 heures**, heure locale par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés (CMPM) auprès du MINEDUB siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 /100 des points.

### 13. Critères d'évaluation

L'évaluation, à deux volets, sera basée sur les principaux critères suivants :

#### *Critères éliminatoires*

Le système d'évaluation des critères éliminatoires sera binaire et portera sur les points suivants :

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence d'une pièce du dossier financier ;
- Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier de candidature du Cabinet.
- Note technique inférieure à 70 /100

#### *Critères essentiels*

L'évaluation technique se fera par notation sur la base des critères essentiels regroupés par rubriques ainsi qu'il suit :

- Expérience du chef de mission: 25 Pts ;
- Qualification et compétence du personnel clé pour la mission : 30 Pts ;

N° lots	Chef de mission : ingénieur en travaux statistiques (25 pts)	Autres experts consultants (30 pts)
LOT 1	Bacc+5 en travaux statistiques, avec au moins douze (12) ans d'expérience dans le domaine, justifier de sa participation (copie de contrat) en tant que coordinateur technique dans trois projets d'enquête ou projets à caractère statistique	Trois (03) autres experts: Ingénieur en Travaux Statistiques avec au moins cinq (05) ans d'expérience, chacun devra justifier sa participation en tant que membre de l'équipe technique ayant conduit trois (03) projets similaires
LOT 2	Bacc+3 en travaux statistiques, avec au moins douze (12) ans d'expérience dans les statistiques sociales, justifier de sa participation (copie de contrat) en tant que coordinateur technique dans trois projets d'enquête ou projets à caractère statistique	Trois (03) autres experts: Ingénieur en Travaux Statistiques avec au moins huit (08) ans d'expérience, chacun devra justifier sa participation en tant que membre de l'équipe technique ayant conduit trois (03) projets similaires

CHEF DE MISSION	
RUBRIQUE	POINTS
1. 1. CV et lettre d'engagement datés et dûment signés	10 pts
1. 2. Copie certifiée conforme du diplôme requis	8 pts
1. 3. Attestation de présentation de l'original du diplôme requis	7pts

AUTRES EXPERTS (03)	
RUBRIQUE	POINTS
1. 1. CV et lettre d'engagement datés et dûment signés	15pts (5pts/pers)
1. 2. Copie certifiée conforme du diplôme requis	9 pts (3pts/pers)
1. 3. Attestation de présentation de l'original du diplôme requis	6 pts (2pts/pers)

- méthodologie d'exécution des prestations : 20 Pts ;
  - planning d'exécution des prestations : 10 Pts ;
  - références du cabinet dans les prestations similaires : 15 Pts
- (Copies 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et dernière pages des contrats, PV de réception ou attestation de bonne fin)

*N.B. :A- Pour chaque personnel présenter : CV et lettre d'engagement datés et dûment signés, copie certifiée conforme du diplôme et attestation de présentation de l'original du diplôme ;  
B- seules les offres jugées techniquement acceptables seront retenues pour l'évaluation financière*

#### **14. Attribution**

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura satisfait à 100% des critères éliminatoires et dont l'offre aura été évaluée la mieux disante suivant la combinaison 70%NT+30%NF où NT est la note technique et NF la note financière.

#### **15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Bâtiment, Porte 117, BP1600 Yaoundé, téléphone 222 22 28 15, fax 222 22 19 46.

*YAOUNDE le 20 Septembre 2016*

*Le MINISTRE*

***YOUSOUF NÉE ADIDJA ALIM***

## COMMUNE DE YAOUNDE VII

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 /A0NO /RC/ CAYDE-7 / CIPM/  
2016 DU 14 SEPT 2016 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET DIVERS  
AMENAGEMENTS AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLNKOUMOU DANS LA COMMUNE  
D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE  
FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2016**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
5040526076411982221611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, en vue de la sécurisation du centre de santé de NKOL NKOU MOU lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'une clôture et divers aménagements au centre de santé intégré De Nkolnkoumou dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII, Département du Mfoundi, Région du Centre. Les fournitures livrées dans cet appel d'offres seront financées par le budget d'investissement public Exercice 2016.

Constitués en un seul lot unique, ces travaux sont soumis à la réglementation en vigueur en République du Cameroun.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprendront entre autres :

Les travaux préparatoires (Installation de chantier,) ;

Les travaux de fouilles ;

Les travaux des fondations ;

Les travaux d'élévation (maçonnerie, béton armé) ;

Les travaux de finition ;

Les travaux de chaperon ;

Les travaux d'aménagement divers;

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés CFA par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2016, au numéro de ligne d'Imputation : 50 40 526 07 641198 2221 611.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables dans les services de la Mairie de Yaoundé VII

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dès publication du présent avis dans les locaux de la Mairie de Yaoundé VII, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de : 50 000 (cinquante mille) FCFA versée à la recette municipale de Yaoundé VII.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres. Lors de l'acquisition du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail...

## . Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont réparties en trois (03) volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- 0 L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée, portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées, classées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Mairie de Yaoundé VII sous pli fermé au plus tard le 29 SEPT 2016 heures, heure locale et devra porter la

mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/A0NO/RC/CAYDE-7/CIPM/2016 DU .....

Pour les travaux de construction de construction d'une clôture et divers aménagements au centre de sante intégré dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII, Département du Mfoundi, Région du Centre.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 400 000 (Quatre cent cent mille) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu 29 SEPT 2016 à 13 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation

des Marchés de la Commune d'Arrondissement Yaoundé VII dans la salle de conférence de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape: vérification de la conformité des pièces constituant le dossier administratif de chaque soumissionnaire;

2ème étape: évaluation technique des offres administrativement conformes;

3ème étape: vérification des offres financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues administrativement

conformes et techniquement qualifiés.

### 12.1. Critères éliminatoires

#### 12.1.1 : Pièces administratives :

a) Pièce falsifiée ou scannée ;

b) pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics.

#### 12.1.2: Offre technique :

a) Profil non conforme pour le conducteur des travaux

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non possession en propre d'un véhicule de liaison;

d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des cinq dernières années, comme Cocontractant principal, d'un chantier de construction de Bâtiment ;

e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

f) Non satisfaction, au moins, à 80% des critères essentiels.

#### 12.1.3: Offre financière :

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

### 12.2. Critères essentiels ;

Le personnel d'encadrement de l'entreprise

Les moyens matériels à mobiliser



La méthodologie d'exécution

Références et capacité de préfinancement de l'entreprise

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé VII, Cabinet du Maire.

YAOUNDE le 14 Septembre 2016

Le MAIRE

**TAMBA Augustin**

**COMMUNE DE YAOUNDE VII**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RC/CAYDE-7/CIPM/ 2016 DU 15 SEP 2016  
RELATIF A L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLNKOUMOU DANS LA COMMUNE  
D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.  
FINANCEMENT :BIP 2016**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII, Autorité Contractante et Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'équipement du centre de sante intégré De NKOLNKOUMOU, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII, Département du Mfoundi, Région du Centre. Les Equipements livrés dans le cadre de cet appel d'offres seront financés par le budget d'investissement public Exercice 2016

**2. Consistance des prestations**

Les prestations objet du présent marché comprennent : la fourniture des équipements, la mise en service de ses équipements consignés dans le devis estimatif et quantitatif

Constitués en un seul lot unique, ces prestations sont soumises à la réglementation en vigueur en République du Cameroun.

**3. Cout Prévisionnel**

N/A

**4. Allotissement**

N/A

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux fournisseurs spécialisés dans le domaine des équipements divers consignés dans le devis estimatif et quantitatif

**6. Financement**

Les acquisitions objets du présent appel d'offres sont financées par les BIP ; exercice 2016.

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de la commune d'arrondissement de Yaoundé VII (téléphone/ fax 22 22 02 26) dès publication du présent

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de la commune d'arrondissement de Yaoundé VII (téléphone/ fax 22 22 02 26), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA à la recette municipale de la commune d'arrondissement de Yaoundé VII.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Mairie de Yaoundé VII sous pli fermé au plus tard le 30 SEPT 2016 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/A0NO/RC/CAYDE7/CIPM/2016 DU 15 SEPT 2016**

**Pour l'équipement du centre de sante intégré de**

**NKOLNKOUMOU dans la commune D'arrondissement de Yaoundé VII, département du MFOUNDI, région du centre dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII, Département du Mfoundi, Région du Centre.**

**« A n'ouvrir qu'en séance de  
dépouillement »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Autorité Contractante pour la fourniture des équipements est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 600 000 (six cent mille) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 30 SEPT 2016 à 13 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII dans la salle de conférence de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires retenus pour cet appel d'offres sont

- Absence et non conformité de la caution de soumission ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ;
- Délai de livraison supérieure à deux (02) mois ;
- la non conformité des équipements aux spécifications techniques ;
- la non présentation des échantillons demandés

## 12. Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre
- la conformité des équipements aux spécifications techniques essentielles ;
- La capacité financière du soumissionnaire
- L'expérience du personnel d'encadrement
- Le service après-vente (atelier de réparation à visiter)
- La fourniture des échantillons conformes aux spécifications techniques de l'offre

L'offre du soumissionnaire doit être conforme à 80% au moins des sous des critères ci-dessus

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera la marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnu conforme pour l'essentiel du DAO qui dispose des capacité technique et financière requise pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au cabinet du maitre de l'ouvrage de la commune d'arrondissement de Yaoundé VII, sise à NKOLBISSON

YAOUNDE le 15 Septembre 2016

Le MAIRE

**TAMBA Augustin**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET KIM

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°018/A0NOU/DDMAP-MK/CDPM/2016 DU 22 SEPTEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ A BÉTAIL DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE. DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BIP 2016, LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DU MBAM ET KIM, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE YOKO, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE (AONOU) POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO.**

## **FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **1. Objet**

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de construction du marché à bétail de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

## **2. Consistance des prestations**

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ; .
- Les travaux de fondation ;
- Les. travaux de 'maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et de plafond ;
- Les travaux de menuiserie métallique et bois ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture;

## **3. Cout Prévisionnel**

N/A

## **4. Allotissement**

N/A

## **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des Travaux Publics de droit camerounais installées au Cameroun possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du Budget d'Investissement Publics (BIP) pour le compte de l'exercice 2016 pour un montant de **trente millions (30 000 000) de francs CFA.**

## 7. Consultation du Dossier

### Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'adjudicataire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbam et Kim.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim - Service de la Passation des Marchés Publics) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** au Trésor Public (**Recette Municipale de Yoko**)

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim - Service de la Passation des Marchés Publics) à **NTUI** au plus tard le **12 Octobre 2016 à 12 heures précises** et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 018  
MONOU/DDMAP-MK/CDPM/2016 DU 22 SEPTEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DU MARCHÉ A BÉTAIL DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM,  
RÉGION DU CENTRE »  
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux est de **deux (2) mois.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **six cent mille (600.000) francs CFA.**

**L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.**

**La commission Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim se rendra auprès des différents établissements financiers en vue de s'assurer de l'authenticité des documents bancaires fournis par les soumissionnaires.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif représenté par la retenue de garantie.

## 12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

**Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.**

## 13. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de Passation des Marchés Publics procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 12 Octobre 2016 à partir de 13 heures** à la Délégation Départementale des Marchés Publics (DDMAP-MK) du Mbam et Kim à Ntui. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

## 14. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

### 12. 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre Technique, aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

- Absence d'une pièce selon la liste donnée à l'article 13 du Règlement Général de l'Appel d'Offre (RGAO).
- Solvabilité financière non confirmée par la banque lors de la mission de la Commission.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
- Omission d'un prix quantifié dans le Bordereau des prix.
- Absence d'au plus 1/4 du sous détail des prix.
- Le non-respect d'au moins trente-un (30) critères sur trente huit (36) entraîne l'élimination de l'offre.

### 12. 2. Principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

#### a) Références techniques

- Réalisations de l'entreprise dans le domaine du BTP ;
- Réalisations de l'entreprise dans les marchés similaires ;
- Et le chiffre d'affaires annuel moyen des deux dernières années.

#### b) Valeur technique de l'offre (présence des pièces relatives au projet)

- Installation de chantier, sécurité et communication ;
- Méthodologie, description des ateliers et organisation ;
- Approvisionnement en matériaux de chantier ;
- Contrôle interne, planning et délai d'exécution ;
- Utilisation de la main d'œuvre locale et notion genre
- Protection environnementale et sociale ;
- Et sous-traitance.

#### c) Personnel d'encadrement (Chef de chantier, Chefs d'équipe)

- Qualification ;
- Et expérience.

#### d) Moyens matériels

Disponibilité et état du matériel et des équipements essentiels (en propriété ou en location). Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu **au moins 30 sur 36 des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques

## 15. Attribution

**13.1.** L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

**13.2** Toute attribution de Lettre Commande se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel l'Autorité Contractante avisera de son choix les entreprises retenues.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim Service de la Passation des Marchés Publics.

**Téléphone : 222 17 57 27**

*YAOUNDE le 19 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***KADIRSIA***

# MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 030/AONR/MINESUP/CMPM/2016 DU 20 SEPTEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUES SUR LE SITE DEVANT ABRITER LES TRAVAUX DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE LA FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE L'ANNEXE DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE 2 A EBOLOWA (SITE DE METYIPKWALE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINESUP DE L'EXERCICE 2016  
**IMPUTATION**  
420 00 703

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet, la sélection d'un Cabinet pour la réalisation des études géotechniques sur le site devant abriter les travaux du projet de construction d'un Bloc Pédagogique de la Faculté des Sciences Juridiques et Politique de l'annexe de l'Université de Yaoundé 2 à Ebolowa (Site de Metyipkwale).

Le présent appel d'offres fait suite à la manifestation d'intérêt N° 005/AMI/MINESUP/2016 du 26 Janvier 2016.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment la réalisation des études sur le site devant abriter les travaux du projet de construction d'un Bloc Pédagogique de la Faculté des Sciences Juridiques et Politique de l'annexe de l'Université de Yaoundé 2 à Ebolowa (Site de Metyipkwale).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération pour chaque lot à l'issue des études préalables est de 15 000 000 (quinze millions) Francs CFA.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	LE COMPETING BET	BP. 7214 Yaoundé
2.	BAMBUIY Engeneering	P.O BOX : 120 Bamenda
3.	CREACONSULT	BP. 11 735 Douala

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public-MINESUP de l'exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire **Compte Trésor- PROACTP N°420 002 703**.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, (Porte 1432), 14<sup>ème</sup> étage de l'immeuble ministériel N°2 dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Porte 1432, 14<sup>ème</sup> étage de l'immeuble ministériel N°2 dès publication du présent avis, contre versement, au Trésor Public, d'une somme non remboursable de **25 000 (Vingt-cinq mille) francs CFA**, au titre des frais d'achat du DAO.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, porte 1432, sise au 14<sup>ème</sup> étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone : 222 22 68 21 , au plus tard **le 10 OCTOBRE 2016 . à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°30/AONR/MINESUP/CMPM/2016 DU 20 SEPTEMBRE 2016 Pour le recrutement d'un consultant chargé de la  
réalisation des études géotechniques sur le site devant abriter les travaux du projet de construction d'un Bloc  
Pédagogique de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'annexe de l'Université de Yaoundé 2 à Ebolowa  
(Site de Metyipkwale).*

*" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

## 9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Ministre de l'Enseignement Supérieur pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **30 (trente) jours**.

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **30 (trente) jours** au maximum pour chaque lot à compter de la date de notification de l'ordre de service.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO de **300 000 (Trois cent mille) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 10 OCTOBRE 2016 à 14 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Générales sise au 14<sup>ème</sup> étage de l'immeuble ministériel N°2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **70 (soixante-dix)** points sur 100 (cent).

## 13. Critères d'évaluation

### 1- Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet et non conforme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Dossier technique incomplet ;
- Note technique inférieure à 70/100.

### 2- Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Intitulés	Points
1	Présentation du dossier	05
2	Références du consultant pour les missions similaires : joindre les contrats (Première et dernière pages avec PV de réception)	45
3	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	45
4	Moyens techniques et matériels à mettre en place	05
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

### 3- Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection basé sur le rapport qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La méthode de sélection du Consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications ci-après :

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante :

Poids de l'offre technique (T) = 70%

Poids de l'offre financière (F) = 30%

$Ng = (Nt \times 0,7 + Nf \times 0,3)$

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante.

## 14. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux disante, selon les termes du point 14 ci-dessus.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, Porte 1403, Tél. : 222-22-19-08, 14<sup>e</sup> étage de l'Immeuble Ministériel n°2.

YAOUNDE le 20 Septembre 2016

Le *MINISTRE*

**FAME NDONGO Jacques**

## MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°130/AONO/PR/MINMAP/CCPM-BEC/2016 DU 09 SEPTEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUE EN VUE DE LA RÉALISATION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITÉ MUNICIPALE À NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU FEICOM, EXERCICE 2016 ET SUIVANTS  
**IMPUTATION**  
CHAP 90 ART 28 PAR 020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics (Autorité Contractante) lance pour le compte de la Commune de Ngoumou (Maître d'ouvrage), un Appel d'Offres National pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes Technique en vue de la réalisation de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'une cité municipale à Ngoumou.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes:

- 1) Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
- 2) Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations (CCR) ;
- 3) Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception (AOR).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de vingt-sept millions deux mille quatre cents (27 002 400) francs CFA.

### 4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont à lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est ouverte aux Cabinets d'Etudes/BET installés au Cameroun et disposant d'une expérience dans la réalisation des prestations similaires.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget du FEICOM, Exercice 2016 et suivants, Imputation : CHAP 90 ART 28 PAR 020.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics (MINMAP), sise au rez de chaussée du bâtiment A de l'immeuble abritant ses services, au centre-ville Yaoundé (ancienne USAID), porte R09.

### 8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu au Ministère des Marchés Publics, à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres, sise au rez de chaussée du bâtiment A de l'immeuble abritant ses services, au centre-ville Yaoundé (ancienne USAID), porte R09 sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de **25 000 (vingt-cinq mille)** francs CFA, paiement effectué à la recette municipale de Ngoumou, représentant les frais d'achat du dossier.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres gravée sur un (01) CD, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics (MINMAP), sise au rez de chaussée du bâtiment A de l'immeuble abritant ses services, au centre-ville Yaoundé (ancienne USAID), porte R09, le **21 Octobre 2016** à 10 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante :

*"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°130/AONO/PR/MINMAP/CCPM-BEC/2016 DU 09 Septembre 2016 Pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes Technique en vue de la réalisation de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'une Cité Municipale à Ngoumou, Département de la Mefou et Akono.*

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de treize (13) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

*NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.*

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) phases dans la salle de réunions de la Commission Centrale de Passation des Marchés des Bâtiments et Equipements Collectifs sise au 2ème étage du Bâtiment B du MINMAP le, **21 Octobre 2016** à 11 heures, heure locale, par ladite Commission siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

L'ouverture des offres financières se fera après évaluation des offres administratives et techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant validé au moins 70 pour cent des sous-critères.

## 13. Critères d'évaluation

### *Critères éliminatoires*

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

### *Critères essentiels*



Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	<b>Désignation</b>	<b>Notation</b>
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	20 points
D	Références du consultant pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	22 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	40 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	10 points
G	Capacité de financement (20.000.000 FCFA)	5 points
<b>TOTAL</b>		<b>100 points</b>

#### **14. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante.

#### **15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

#### **16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, soit Ministère des Marchés Publics, Direction des Marchés des Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (DMBEC) ou à la Mairie de Ngoumou, Tél : 677598260/655598278.

YAOUNDE le 9 Septembre 2016

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**ABBA SADOU**

# AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0002798 /AONR/ART/CIPM/2016 DU 08 SEPTEMBRE 2016 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE TECHNIQUE ET ECONOMIQUE EN VUE DE LA DESSERTE DES ZONES RURALES NON COUVERTES PAR LE CAHIER DES CHARGES DES OPERATEURS ET DE L'ELABORATION D'UN ANNUAIRE UNIVERSEL ELECTRONIQUE A L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART)PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
670 520

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) lance un Appel d'Offres National Restreint (AONR), en procédure d'urgence, pour le recrutement d'un cabinet de consultants chargé de réaliser une étude technique et économique en vue de la desserte des zones rurales non couvertes par le cahier des charges des opérateurs et de l'élaboration d'un annuaire universel électronique à l'ART.

Le présent Appel d'Offres National Restreint fait suite à l'appel à manifestation d'intérêt N°001457/AAMI/ART/DG du 27 Avril 2016 pour la réalisation d'une étude technique et économique en vue de la desserte des zones rurales non couvertes par les cahiers des charges des opérateurs et de l'élaboration d'un annuaire universel électronique.

## 2. Consistance des prestations

La mission du Cabinet de consultants comporte trois étapes ainsi qu'il suit :

**La première étape** consiste à analyser techniquement les zones de dessertes (déterminer les choix technologiques possibles pour la desserte des zones rurales en prenant en compte les différentes contraintes) :

- Présenter les contraintes géographiques et les classer notamment en fonction du pourcentage des zones rurales à grande ou à petite surface, des zones plates ou montagneuses, des zones désertiques ou avec d'immenses forêts ainsi que les zones avec un climat aride ou humide et enfin les zones avec une population dispersée ou regroupée ;
- Etaler les contraintes logistiques particulièrement, l'étendue et la qualité du réseau routier dans les zones rurales et celles dépourvues de réseau électrique ;
- Evaluer le volume et la nature de la demande en service minimal de communication électronique sur le territoire national ;
- Déterminer et exposer sur les technologies les plus économiques à implémenter dans les zones rurales ;
- Déterminer les conditions d'édition, de production, de publication et de distribution d'un annuaire universel électronique.

**La deuxième étape** consiste à analyser économiquement les zones de dessertes : (évaluer les coûts d'investissements et d'exploitation en tenant compte des choix technologiques possibles)

- Présenter les contraintes financières notamment les coûts d'investissement et d'exploitation des réseaux de communications électroniques ouverts au public dans les zones rurales ;
- Déterminer des méthodes d'évaluation de la rentabilité des investissements consacrés dans les zones rurales ;
- Déterminer les coûts d'investissements minimum de la desserte par les technologies optimum ou à moindre coût dans les zones rurales ;
- Déterminer les coûts de transmission des réseaux de communications électroniques dans les zones rurales ;
- Encadrer, sur la forme d'une prévision budgétaire, les coûts d'investissements et d'exploitation, les projections financières des dessertes nouvelles dans les zones rurales sur une période de cinq(05) ans au moins, en tenant compte des taux de rémunération du capital, des coûts d'investissements et d'exploitation ;
- Evaluer les montants de subvention initiale éventuellement nécessaire pour assurer l'équilibre à long terme des projets de desserte dans les zones rurales ;
- Préciser le mode de financement nécessaire à l'élaboration d'un annuaire universel électronique ainsi que les méthodes de calcul des revenus issus de sa production et de son édition ;

**La troisième étape** consiste à formuler des recommandations en vue de la desserte des zones rurales non couvertes par le cahier des charges des opérateurs et de l'élaboration d'un annuaire universel électronique :

- Sur la base des différentes contraintes géographiques, logistiques et techniques, formuler des recommandations en vue de l'implémentation des réseaux par la mutualisation des infrastructures et de la fibre optique dans les zones rurales ;
  - Déterminer les inconvénients et les avantages ainsi que les conditions techniques et économiques pouvant faciliter l'introduction du roaming national au Cameroun ;
  - Préciser les conditions techniques et économiques visant à améliorer la location de la fibre noire et la capacité de transmission dans les zones rurales ;
  - Elaborer une procédure fiable suivant des priorités bien définies pour la couverture des communes dites blanches (zones rurales non desservies) en fonction des différentes contraintes géographiques, logistiques et financières ;
  - Préciser les étapes nécessaires pour la réalisation d'un annuaire universel électronique d'abonnés.
- Au terme de l'étude, le Cabinet de consultants devra produire un rapport final faisant ressortir les trois étapes de l'étude.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quinze millions **(15 000 000) F CFA**.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets de consultants ci-dessous, pré qualifiés à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt ci-dessus mentionné:

N°	Noms des candidats pré qualifiés	Adresses
1	LMT Group Axess	B.P. 14183 YAOUNDE Tel. (237) 222 20 78 55 Fax. (237) 222 20 78 58
2	MATRIX Télécoms	B.P. 4124 YAOUNDE, Tel. (237) 222 21 26 11, Fax. (237) 222 21 28 17

3	RESYTAL SA	B.P. 4124 YAOUNDE, Tel. 694 63 91 22
---	------------	---

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de l'ART, exercice 2016, ligne 670 520 « Frais d'études ».

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART, sise au rez-de-chaussée de l'Immeuble de l'ART, Nouvelle route BASTOS, B.P. 6132 Yaoundé, tél. : (+237) 222 23 03 80/ 222 23 23 30, fax : (+237) 222 23 37 48, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres établi en langue française peut être obtenu auprès de la Cellule des Marchés de l'ART, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille **(25 000) F CFA** au titre des frais de dossier, au compte d'affectation spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC, dans les agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires version papier dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, et un exemplaire version numérique gravé sur CD, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART, sise au rez-de-chaussée de l'Immeuble de l'ART situé à la nouvelle route BASTOS, B.P. 6132 Yaoundé, tél. : (+237) 222 23 03 80/ 222 23 23 30, fax : (+237) 222 23 37 48 au plus tard le **11 OCTOBRE 2016 à 12 heures**, heure locale sous pli fermé.

Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0002798 /AONR/ART/CIPM/2016 DU 08 SEPTEMBRE 2016 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE TECHNIQUE ET ECONOMIQUE EN VUE DE LA DESSERTE DES ZONES RURALES NON COUVERTES PAR LE CAHIER DES CHARGES DES OPERATEURS ET DE L'ELABORATION D'UN ANNUAIRE UNIVERSEL ELECTRONIQUE A L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART)*

*« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

## 9. Delai de Livraison

La durée effective de la mission est de trois mois **(03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission provisoire délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances, d'un montant égal à **300 000 (trois cent mille) FCFA**, et valable trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **11 OCTOBRE 2016 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ART.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

## 13. Critères d'évaluation

*Critères éliminatoires :*

- Dossier administratif incomplet ;
- Document falsifié;
- Fausse déclaration ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

*Critères essentiels :*

Le dossier de candidature sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-dessous :

- Compétence du Cabinet : 30 pts ;
- Qualification de l'équipe: 35 pts ;
- Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux termes de références : 21 pts ;
- Crédibilité financière : 10 pts;
- Présentation générale de l'offre : 4 pts.

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART, sise au rez-de-chaussée de l'immeuble ART situé à la nouvelle route bastos, B.P. 6132 Yaoundé, tél. : (+237) 222 23 03 80/ 222 23 23 30, fax : (+237) 222 23 37 48.

YAOUNDE le 8 Septembre 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**BEH MENGUE Jean Louis**

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°018/AONO/MINADER/CMPM/2016 DU 15 SEPTEMBRE 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DES  
EQUIPEMENTS POUR LA REALISATION DES TESTS DE CONFORMITE DES APPAREILS DE TRAITEMENT**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D' INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADER,  
EXERCICE 2016

**IMPUTATION**  
50 30 392 04 340004 2279

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public Exercice 2016, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à l'acquisition des équipements pour la réalisation des tests de conformité des appareils de traitement.

### 2. Consistance des prestations

La prestation de la présente Lettre Commande comprend l'acquisition des équipements pour la réalisation des tests de conformité des appareils de traitement.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (vingt millions) Francs CFA TTC.**

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

### 5. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financés par **le Budget d'Investissement Public du MINADER, exercice 2016, sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après : 50 30 392 04 340004 2279.**

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3<sup>e</sup> chalet), dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3<sup>e</sup> chalet) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **rente-quatre mille (34 000) francs CFA** payable au Trésor Public.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et **six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, au plus tard **le 06 Octobre 2016 à 11 heures** précises, contre récépissé et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PRECEDURE D'URGENCE N°018/AONO/MINADER/CMPM/2016 DU 15 SEPTEMBRE 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LA REALISATION DES TESTS DE CONFORMITE DES APPAREILS DE TRAITEMENT  
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture dudit matériel est de **trois(03) mois** après notification du Marché.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances d'un montant de **quatre cent mille (400.000) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de consultation pour la demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation pour une demande de cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 06 Octobre 2016 à 12 heures** précises à la Salle de Conférences de la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés dudit Ministère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

## 13. Critères d'évaluation

### 1- Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence des prospectus originaux avec photos, accompagnés d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Délai supérieur au délai prescrit ;
- Avoir obtenu moins de **80% des OUI** des critères essentiels.

### 2- Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous, **elle se fera de manière positive (OUI) ou négative (NON).**

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF	NEGATIF
		(OUI)	(NON)
1	Conformité aux spécifications techniques		
2	Expérience du soumissionnaire (la preuve d'avoir exécuté au moins un (01) marché similaire au cours des cinq (05) dernières années)		
3	Mode d'emploi		
4	Disponibilité des fiches techniques du produit		
5	Présentation générale de l'offre		
6	Capacité d'assurer le service après-vente		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins **80 %** des critères essentiels.

#### 14. Attribution

L'offre reconnue conforme aux spécifications techniques et évaluée la moins disante sera retenue.

#### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

#### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, Tel 222 22 16 24.

YAOUNDE le 15 Septembre 2016

Le MINISTRE

**EYEBE AYISSI Henri**

# MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°132/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 POUR  
L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE LA CRTV DES EXERCICES 2016-2017  
**IMPUTATION**  
62411010 À 62412040

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'entretien et le nettoyage des locaux de la Cameroon Radio Television

## 2. Consistance des prestations

Les prestations attendues sont précisées dans les termes de références du présent Dossier d'Appel d'Offres.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 150 520 451 (cent cinquante millions cinq cent vingt mille quatre cent cinquante un francs Toutes Taxes Comprises) soit par lot :

- **Lot 1** : FCFA TTC 39 948 750 (trente-neuf millions neuf cent quarante-huit mille sept cent cinquante francs) ;
- **Lot 2** : FCFA TTC 28 980 135 (vingt-huit millions neuf cent quatre vingt mille cent trente cinq francs) ;
- **Lot 3** : FCFA TTC 14 909 351 (quatorze millions neuf cent neuf mille trois cent cinquante un franc) ;
- **Lot 4** : FCFA TTC 16 792 785 (seize millions sept cent quatre-vingt douze mille sept cent quatre-vingt-cinq francs) ;
- **Lot 5** : FCFA TTC 21 770 280 (vingt un millions sept cent soixante-dix mille deux cent quatre-vingt francs) ;
- **Lot 6** : FCFA TTC 13 988 025 (treize millions neuf cent quatre-vingt-huit mille vingt-cinq francs) ;
- **Lot 7** : FCFA TTC 14 131 125 (quatorze millions cent trente un mille cent vingt-cinq francs).

## 4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en sept lots ci-après définis :

- **Lot 1** : Entretien et nettoyage des locaux du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé ;
- **Lot 2** : Entretien et nettoyage des locaux du Poste National, de la Station Régionale du Centre et de l'Immeuble de la CMCA à Yaoundé (Nlongkak) ;
- **Lot 3** : Entretien et nettoyage des locaux de l'Institut de Formation et de Conservation du Patrimoine Audiovisuel à Yaoundé (Ekounou) ;
- **Lot 4** : Entretien et nettoyage des locaux des Stations Régionales du Littoral à Douala et du Sud-Ouest à Buéa ;
- **Lot 5** : Entretien et nettoyage des locaux des Stations Régionales de l'Adamaoua à Ngaoundéré, du Nord à Garoua et de l'Extrême-Nord à Maroua ;
- **Lot 6** : Entretien et nettoyage des locaux des Stations Régionales de l'Ouest à Bafoussam et du Nord-Ouest à Bamenda ;
- **Lot 7** : Entretien et nettoyage des locaux des Stations Régionales CRTV Est à Bertoua et CRTV Sud à Ebolowa.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans l'entretien et le nettoyage des bâtiments.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV des exercices 2016 et 2017 sur les lignes d'imputation budgétaire n°62411010 à 62412040.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Marchés Publics à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO), sise au rez-de chaussée du bâtiment A de l'Immeuble abritant les services des Marchés Publics, dès publication du présent avis. Tél. : 222 22 95 83.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au au Ministère des Marchés Publics à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO), sise au rez-de chaussée du bâtiment A de l'Immeuble abritant les services des Marchés Publics, dès publication du présent avis, Tél. : 222 22 95 83, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 (cent mille)** francs CFA payable au «**compte spécial CAS-ARMP**» n° **335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC)**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres du MINMAP, sise à l'ancienne ambassade des Etats Unis à Yaoundé, au plus tard le **25 Octobre 2016** à 13 heures, heure locale, et revêtue de la mention:

*Avis d'appel d'offres national ouvert N°132/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 pour l'entretien et le nettoyage des locaux de la Cameroon Radio Television*

*Financement : Budget de la CRTV des exercices 2016-2017*

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de vingt-quatre mois (12 mois tranche ferme, 12 mois tranche conditionnelle).

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres soit :

- **Lot 1** : FCFA TTC 700 000 (sept cent mille francs) ;
- **Lot 2** : FCFA TTC 500 000 (cinq cent mille francs) ;
- **Lot 3** : FCFA TTC 250 000 (deux cent cinquante mille franc) ;
- **Lot 4** : FCFA TTC 300 000 (trois cent mille francs) ;
- **Lot 5** : FCFA TTC 400 000 (quatre cent mille francs) ;
- **Lot 6** : FCFA TTC 250 000 (deux cent cinquante mille francs) ;
- **Lot 7** : FCFA TTC 250 000 (deux cent cinquante mille francs).

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **25 Octobre 2016 à 14 heures** par la Commission Centrale de Passation des Marchés des Services et des Prestations Intellectuelles sise à l'ancienne ambassade des Etats Unis à Yaoundé.

L'ouverture des offres financières se fera à \_\_\_\_\_ par la même Commission à une date ultérieure, au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

### *Critères éliminatoires*

- Absence d'agrément en cours de validité ;
- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Pièces administratives incomplètes ou non conformes ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Antécédent de non exécution d'un marché similaire ou litige en cours avec la CRTV ;
- Absence d'une assurance responsabilité civile chef d'entreprise ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

### *Critères essentiels*

Détaillés par des sous-critères au niveau du RPAO, ces critères portent sur :

- Présentation générale de l'offre 5 points
- Références professionnelles du soumissionnaire 30 points
- Qualifications du personnel employé 25 points
- Méthodologie du travail, matériel et produits du soumissionnaire 40 points

## 15. Attribution

Un candidat peut soumissionner pour tous les lots, mais ne peut être attributaire de plus de trois (03) lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère des Marchés Publics à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) sise au rez-de chaussée du bâtiment A de l'Immeuble abritant les services des Marchés Publics, dès publication du présent avis, **Tél. : 222 22 95 83**.

YAOUNDE le 20 Septembre 2016

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**ABBA SADOU**

## UNIVERSITE DE YAOUNDE 2

**AVIS DE CONSULTATION N°002 /DC/UYII/IRIC/CIPM/2016 DU 20 SEPTEMBRE RELATIF A L'ACQUISITION  
DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'IRIC**

**FINANCEMENT  
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'Exercice 2016, le Directeur de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) lance pour le compte de ses services une consultation pour l'acquisition du matériel informatique.

### 2. Participation et origine

La participation à la présente une consultation est réservée aux entreprises installées sur le territoire national dont l'expérience et l'expertise sont avérées dans la vente du matériel informatique.

### 3. Financement

Les prestations objet du présent Dossier de Consultation sont financés par le Budget Autonome de l'IRIC, Exercice 2016, Imputation : 241-4-1-222300.

La présente lettre commande S'élève à **25.000.000 (vingt-cinq millions )FCFA**

### 4. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat des Affaires Financières de l'IRIC.

### 5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré dès publication du présent avis au Secrétariat des Affaires Financières de l'IRIC sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt cinq mille) francs CFA** payable au Compte CAS – ARMP dans une agence BICEC, représentant les frais d'acquisition du DC. Lors du retrait du Dossier de Consultation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP ; FAX ; TELEX ; TEL. ; E-mail.

### 6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies respectivement marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé au Secrétariat des Affaires Financières de l'IRIC au plus tard **le 04 octobre 2016 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*DOSSIER DE CONSULTATION N°002 /DC/UYII/IRIC/CIPM/2016 DU 20 septembre RELATIF A L'ACQUISITION DU  
MATERIEL INFORMATIQUE A L'IRIC »  
" A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ".*

### 7. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'ouvrage est de **trente (30) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer, et le lieu de livraison est le bureau du Comptable Matière de l'IRIC.

## 8. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 500 000 (Cinq cent mille) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DC en annexe.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième 30ème jour inclus après le délai de validité des offres.

Sous peine de rejet des offres, les pièces administratives devront être présentées en originaux pour les cas obligatoires et en copies certifiées conformes par les services émetteurs et datant de moins de trois mois pour les autres conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

## 9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps Le 04 octobre 2016 à 14 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRIC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 10. Critères d'évaluation

### 1- CRITERES ELIMINATOIRES

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires :

Absence de l'une des pièces du dossier administratif ;

Présence de documents falsifiés ou fausse déclaration;

Absence de l'autorisation du fabricant de ce type de fourniture (ordinateurs, serveurs);

Note technique inférieure 5/7 de OUI des critères essentiels.

### 2- CRITERES ESSENTIELS

#### PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION :

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivants les critères ci-après :

- Présentation de l'offre (pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- Conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques du Dossier d'Appel d'Offres ;
- Garantie et service après-vente ;
- Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Planning et délai de livraison ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Projet de lettre commande et le Descriptif des fournitures (DF) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière) ;
- Capacité financière au moins égale à 50% du montant de la soumission.

## 11. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire qui, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura présenté une offre financière évaluée la moins-disante.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissions du présent Dossier de Consultation sont valables pour une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Secrétariat des Affaires Financières de l'IRIC, rez de chaussée de la direction BP 1637 Yaoundé, Tél (237) 22 31 03 05 Fax : 222 31 89 99.

YAOUNDE le 19 Septembre 2016

Le DIRECTEUR

**TABI PIERRE EMMANUEL**

## SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE N° 004/DC/CIPM/SIC/16 DU 13 SEPTEMBRE 2016 POUR LA MISE À LA DISPOSITION DE LA SIC DE FOURNITURES DE BUREAU, DE MATÉRIEL ET DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES DEUXIÈME TRIMESTRE 2016**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET SIC EXERCICE 2016  
**IMPUTATION**  
COMPTES 60 47 11 30 & 60 48 11

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

En réponse au problème récurrent de rupture de stocks de fournitures de bureau, de matériel et de consommables informatiques, le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) se propose de lancer une Consultation en vue de la sélection d'entreprises capable de réaliser dans les délais, les prestations sus indiqués pour le compte du deuxième trimestre 2016.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation concernent la mise à disposition de la SIC de fournitures de bureau, de matériel et les consommables informatiques, pour le compte du deuxième trimestre 2016.

### 3. Allotissement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont groupées en deux (02) lots distincts répartis comme suit :

1. Lot 1 : Fournitures de bureau ;
2. Lot 2 : Matériel et Consommables informatiques

### 4. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est réservée aux entreprises installées en République du Cameroun et spécialisées dans la réalisation des prestations sollicitées.

### 5. Financement

L'acquisition de fournitures de bureau, de matériel et de consommables informatiques, objet de la présente Consultation est financée entièrement par le budget de la Société Immobilière du Cameroun, exercice 2016, comptes n's 60 47 11 30 et 60 48 11 30. L'enveloppe prévisionnelle de cette prestation s'élève à un montant de vingt trois millions huit cent trente un mille (23 831 000) F CFA soit :

- Lot 1 : Huit millions trois cent soixante seize mille (8 376 000) F CFA,
- Lot 2 : Quinze millions quatre cent cinquante cinq mille (15 455 000) F CFA.

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun sise à la Direction Générale, face Immeuble T.BELLA Hippodrome/Yaoundé, BP : 387 Yaoundé, Tél. : 222 23 01 59 Fax : 222 22 51 19 dès publication du présent Avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun, Tél. : 222 23 01 59 Fax : 222 22 51 19 contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt cinq mille (25 000) F CFA au Compte d'Affectation Spéciale CAS-ARMP/BICEC ouvert dans toutes les Agences BICEC.

## 8. Remises des offres

La Soumission, le Dossier Administratif, le Bordereau Descriptif et Quantitatif rédigés en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, doivent être déposés au plus tard le **04 Octobre 2016 à 13 heures précises**, heure locale, sous enveloppe cachetée à la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun, Tél. : 222 23 01:59 Fax : 222 22 51 19, avec la mention suivante :

« Consultation N° 004/DC/CIPM/SIC/16 du 13 Septembre 2016 pour la mise à la disposition de la SIC de fournitures de bureau, de matériel et de consommables informatiques deuxième trimestre 2016

*Financement : Budget SIC exercice 2016 comptes 60 47 11 30 & 60 48 11 30*

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 9. Delai de Livraison

Les prestations objet de la présente Consultation, seront livrées à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de notification prescrivant leur livraison.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à son Bordereau Descriptif et Quantitatif les pièces administratives énumérées dans le Règlement de la Consultation.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de Consultation et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le **04 Octobre 2016 à 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la SIC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### a) Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;
- Non-conformité de l'offre technique ;
- Production de fausses pièces, falsifiées ou des pièces non authentiques.

### b) Critères essentiels .

- Références de l'entreprise pour le Lot 1 (au moins 01 contrat dans le marché de fourniture dont le montant cumulé est supérieur ou égal à 10 million de francs) oui/non ;
- Références de l'entreprise pour le Lot 2 (au moins 02 contrats dans les fournitures de matériel et consommables informatiques dont le montant cumulé est supérieur ou égal à 20 million de francs)
- Service après-vente pendant la période de garantie (matériel informatique).

## 13. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au Fournisseur dont elle aura déterminé que l'Offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation et qu'elle est la moins-disante. Un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur Offre pendant une période de validité de quarante (40) jours à compter de la date d'ouverture des Offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun, Tél.222 23 01 59 ; Fax : 222 22 51 19.

YAOUNDE le 13 Septembre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BENGONO GABRIEL**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE CONSULTATION N° 22/DC/CUD/CIPM/2016 DU 23/09/2016 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA, EXERCICE 2016**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de son personnel, le Délégué du Gouvernement: Autorité contractante lance une consultation pour l'acquisition du mobilier de bureau à la Communauté Urbaine de Douala.

### 2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

### 3. Financement

Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2016.

### 4. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à BONANJO, BP 43 Douala, Tél / Fax (237) 233 42 69 50,

### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à BONANJO, BP 43 Douala, Tél / Fax (237) 233 42 69 50, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) FCFA** payable dans le Compte CAS — ARMP n° 33598800001-89 ouvert auprès des agences MEC des chefs-lieux des Régions et dans les villes de Limbe et Dschang.

### 6. Remises des offres

Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes sur la valeur ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé au plus tard le **13/10/2016 à 12 heures** précises, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N° 22/DC/CUD/CIPM/2016 DU 23/09/2016 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

### 7. Ouverture des Plis

Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à BONANJO et dépouillées au plus tard le **13/10/2016 à partir de 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sise au sous sol du Cercle Municipal et Multimédia de BONANJO, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres.,

*DOUALA le 23 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***



# MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

**AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET  
N°034/ASMI/MINEDUB/MINESEC/PAEQUE/UCP/SPM/09-2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE L'ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC DES STRUCTURES DE  
PLANIFICATION DU MINESEC ET DU MINEDUB ACTIVITÉ N°3, CONSULTANT DU PPM MIS À JOUR AU 10  
MAI 2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations Unies (**UNDB online**) en date du **23 novembre 2015**.

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu du Partenariat Mondial pour l'Education (PME), un don administré par la Banque mondiale et géré par le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), à travers le Programme d'Amélioration de l'Equité et de la Qualité de l'Education au Cameroun (PAEQUE), et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour financer les services d'un consultant individuel chargé de l'élaboration du diagnostic des structures de planification du MINESEC et du MINEDUB.

## 2. Consistance des prestations

Les services du consultant consistent à:

- Procéder à une revue du cadre institutionnel et organisationnel du SIGE ;
- Dégager le profil des acteurs principaux intervenant dans la chaîne de production des statistiques éducatives ;
- Déterminer le degré de connaissance de l'importance du SIGE dans le pilotage et la planification des responsables concernés et particulièrement ceux en charge de l'information statistiques ;
- S'assurer que les statistiques éducatives produites par le SIGE répondent aux attentes du secteur et sont en adéquation avec les missions et responsabilités des ministères sectoriels ;
- Faire une analyse du gap entre les ressources allouées et les ressources nécessaires ;
- Analyser les instruments de collecte des données existant ;
- Dégager les orientations stratégiques visant l'amélioration du SIGE au sein des ministères concernés .

## 3. Participation et origine

1- Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection des consultants individuels telle que décrite dans les Directives de Consultants.

## 4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais, doivent être directement déposées à l'adresse indiquée ci-dessous, par courrier ou par courrier électronique, au plus tard **le 10 octobre 2016, à 14h00 (heure locale)** et devront comporter la mention suivante « **Manifestations d'intérêt, Services de Consultants pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de l'élaboration du diagnostic des structures de planification du MINESEC et du MINEDUB** ».

## 5. Composition du dossier

1- Le Coordonnateur Général du PAEQUE invite les Consultants (individuels) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. L'unité de coordination du PAEQUE se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les qualifications et expérience requises sont les suivantes :  
Le consultant doit :

- Avoir un diplôme de troisième cycle en statistique, mathématiques, informatique, Economie, administration publique, planification ou en gestion des systèmes éducatifs ou des domaines connexes;
- Avoir une bonne connaissance du secteur de l'éducation, des bases de données et des systèmes statistiques ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le domaine des Systèmes d'Information pour la Gestion de l'Education (SIGE) ;
- Avoir une bonne connaissance du processus de collecte, saisie, traitement et analyse des données dans le secteur de l'éducation, y compris celle appliquée par l'ISU et l'Organisation pour le Développement et la Coopération Economique (certificats, copies des contrats, etc.) ;
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais et /ou du français ;
- Avoir des compétences avérées dans le domaine des analyses et de l'informatique ;
- Avoir des compétences en analyse documentaire ;
- Disposer d'excellentes compétences en rédaction et en communication ;
- Avoir des aptitudes à travailler en équipe, à animer, renforcer les capacités et diriger une équipe dans le domaine des données statistiques et dans l'opérationnalisation des systèmes d'information.

2- Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection des consultants individuels telle que décrite dans les Directives de Consultants.

3- Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des Directives "Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition de janvier 2011, et relatives aux règles de la Banque mondiale en matières de conflit d'intérêt sont applicables.

## 6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures ouvrables entre 09 heures et 15 heures.

L'adresse de contact et de dépôt des manifestations d'intérêt est :

**Monsieur le Coordonnateur Général de l'unité de coordination du PAEQUE**, Camp-sic Nlongkak Ex IPAR (ancien PASE) Yaoundé, B.P.: 1600 Yaoundé – Cameroun Tél : 275 292 949, E-mail : [atchameni@yahoo.fr](mailto:atchameni@yahoo.fr), avec copie à [ekongoloaugustin@yahoo.fr](mailto:ekongoloaugustin@yahoo.fr)

## 7. Evaluation et publication des résultats

Le Programme d'Amélioration de l'Équité et de la Qualité de l'Éducation au Cameroun (PAEQUE) a pour objectif général d'améliorer l'équité et la qualité de la prestation des services de l'enseignement primaire au Cameroun en mettant l'accent sur les zones défavorisées.

Prévu pour être exécuté pendant une durée de quatre (04) années, le projet s'articule autour de deux composantes :

- Composante 1 : Amélioration de l'équité et de la qualité des services d'enseignement primaire.
- Composante 2 : Renforcement des capacités institutionnelles pour améliorer la prestation de service d'éducation.

YAOUNDE le 9 Septembre 2016

Le COORDONNATEUR

**TCHAMENI Apollinaire**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES

**AVIS GENERAL D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI//SODEPA/CIPM/2016 DU 22  
SEPTEMBRE 2016 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ARCHITECTURE EN VUE DES ETUDES  
ARCHITECTURALES POUR LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SODEPA A YAOUNDE EN  
PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans l'optique d'une amélioration significative des conditions de travail du personnel, le programme d'action de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA) prévoit la construction d'un immeuble siège. Le Directeur Général de la SODEPA, conformément aux dispositions des articles 45 et 81 al.2 du Code des Marchés publics, lance un Avis Général d'Appel à Manifestation d'Intérêt à l'intention des cabinets d'architecture désireux de participer à l'avis d'appel d'offre pour les études architecturales financées par le BUDGET SODEPA, Exercice 2016/CONTRAT PLAN.

## 2. Objet

Le présent Avis porte sur la pré-qualification des Cabinets d'Architectes, qui seront chargés des études en vue de la construction de l'immeuble siège de Société de développement et d'exploitation des productions animales (SODEPA).

## 3. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou anglais, sont remis en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé, à la Direction Générale de la SODEPA, dans les services du Maître d'Ouvrage, Bureau du Courrier du Cabinet du Directeur Général de la SODEPA, au plus tard **le 18 octobre 2016 à 15h30mn locales**, contre récépissé de dépôt et doivent porter la mention suivante :

**AVIS GENERAL D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI//SODEPA/CIPM/2016 DU 22  
SEPTEMBRE 2016 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ARCHITECTURE EN VUE DES ETUDES  
ARCHITECTURALES POUR LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SODEPA A YAOUNDE EN  
PROCEDURE D'URGENCE**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

## 4. Composition du dossier

Le dossier de candidature comprend :

### **A- Un dossier administratif comportant :**

- La déclaration d'intention de soumissionner timbrée ;
- La copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- La copie de la patente au régime réel en cours de validité certifiée par le service émetteur ;
- L'original de l'attestation de non-redevance ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
- L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable et précisant l'objet de la soumission et le numéro de l'Appel d'offres ;
- L'original de l'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire à laquelle sera domicilié le marché en cas d'attribution. Elle devra être délivrée par une Banque agréée par le Ministre en charge des Finances; Il est à préciser que les pièces du dossier administratif doivent être déposées en originaux ou copies certifiées conformes et datées de moins

de trois mois. Aussi, l'absence de l'une des pièces sus énumérées entraîne le rejet de candidature. Au cas où l'une des pièces est déclarée non conforme (irrégularité de la pièce ou la non validité de la pièce), le soumissionnaire disposera d'un délai de 48 heures pour fournir les pièces requises.

## B- Un dossier technique comprenant :

- Les références de l'entreprise/du consultant des cinq dernières années comportant au moins deux prestation(s) analogue(s) réalisée(s) antérieurement ;
- Le personnel d'encadrement :

Composante	Chef de mission	Assistant
I	Architecte inscrit à l'Ordre avec une expérience d'au moins 10 ans et ayant cumulé au moins 5 (cinq) ans d'expérience dans le domaine des études des travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments en tant que Chef de mission	Architecte junior pas nécessairement inscrit à l'Ordre avec une expérience d'au moins 5 ans dans les études des travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments
II	Ingénieur de Génie Civil inscrit à l'Ordre avec une expérience d'au moins 8 ans dans les études des travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments	Ingénieur de Génie Civil pas nécessairement inscrit à l'Ordre / Technicien Supérieur de Génie Civil avec une expérience d'au moins 5 ans dans les études des travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments
III	Ingénieur de Génie Rural avec une expérience d'au moins 10 ans dans les études des travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments	
IV	Ingénieur de Génie Electrique inscrit à l'Ordre avec une expérience d'au moins 10 ans dans les études des travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments	
V	Ingénieur de Génie Energétique inscrit à l'Ordre avec une expérience d'au moins 8 ans dans les études des travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments	
VI	Un Topographe (Technicien Supérieur en topographie) avec une expérience d'au moins 8 ans dans les travaux de topographie	

-une note méthodologique sommaire (au moins 4 pages) du travail à faire, suivant la composante choisie et comportant l'organigramme de l'entreprise;

-la liste des moyens techniques, logistiques ou matériels en propriété ou en location (fournir une carte grise, des factures ou toute autre pièce certifiant le droit de propriété et le contrat de location le cas échéant) ; théodolite, niveau, véhicules de liaison.

**NB : Pour chaque composante soumissionnée, le candidat doit fournir un dossier technique.**

## 5. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou fausse ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Absence d'une capacité financière d'au moins 05 millions de FCFA.

### Critères essentiels

Le dossier technique fera l'objet d'une notation telle qu'indiquée ci-après :

- Les deux références (02 références au moins) du candidat relatives à la réalisation des prestations analogues (20 points) ;
- Le personnel d'encadrement (30 points) ;
- Compréhension de la mission et présentation de la méthodologie du travail (25 points) ;
- Moyens logistiques et matériels (25 points)

Seuls les candidats, qui totalisent, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante dix (70) points sur cent (100), sont retenus pour participer aux appels d'offres restreints des différentes composantes.

## 6. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues à la Direction Générale de la SODEPA, sis le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER de la SODEPA.

## 7. Evaluation et publication des resultats

A la suite de la présente manifestation d'intérêt, les marchés seront passés après Appel d'Offres restreints, lancés par le Directeur Général de la SODEPA, conformément à la réglementation en vigueur.

*YAOUNDE le 22 Septembre 2016*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***KOULAGNA KOUTOU DENIS***

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL N°25  
/ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2016 DU 23/09/2016 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES  
POUR LA REALISATION DES ETUDES POUR L'ELABORATION DES PLANS DE SECTEUR DE : NGWELE,  
LOGBABA, BONASSAMA ET BONABER! DE LA VILLE DE DOUALA AU TITRE DES EXERCICES  
BUDGETA1RES 2016 ET SUIVANTS FINANCEMENT : BUDGET CUD**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la présélection des Bureaux d'Etudes et/ou groupement de Bureaux d'Etudes devant participer aux Appels d'Offres Restreints relatifs

aux la réalisation des études pour l'élaboration des Plans de Secteur de NGWELE, LOGBA. BONASSAMA et BONABER1 de la ville de DOUALA au titre de l'exercice budgétaire 2016 et suivants.

**Le budget prévisionnel alloué pour cette opération est de 300 000 000 FCFA.**

### 2. Consistance des prestations

Les prestations sont regroupées en Trois (03) lots de la manière suivante

Lot 1 Etude pour l'élaboration du Plan de Secteur du Centre secondaire de NGWELE (30 Ha) à Douala 4e

Lot 2 Etude pour [élaboration du Plan de Secteur du Centre secondaire de LOGBABA (11,5 Ha) à Douala 3e

Lot 3 : Etude pour l'élaboration du Plan de Secteur du Centre secondaire de BONASSAMA (22 Ha) à Douala 4e.

Lot 4 . Etude pour l'élaboration du Plan de Secteur du Centre secondaire de BONAMOUSSADI (25 Ha) à Douala 5e.

Pour chaque lot. les principales activités de cette étude sont réparties en trois (03) missions articulées comme suit

- **Mission 1.** : Etude diagnostique
- **Mission 2** : Proposition et analyse des scenarii d'aménagement
- **Mission 3** : Production des documents définitifs du PS.

### 3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Bureaux d'Etudes ou groupements de Bureaux d'Etudes à l'exclusion des

- Entreprises publiques qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes, qui ne sont pas administrées selon les règles du droit commercial

- Entreprises se trouvant sous le coup de la suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 102 du Code des Marchés Publics.

## 4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigée, en français ou en anglais et en **CINQ (05) exemplaires** dont **UN (01) original et QUATRE (04) copies** marqués comme tels. doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante **Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics** B.P 43 Douala, Tél (237) 33 42 15 09 — Fax (237) 33 42 69 50 Au plus tard **le 21/11/2016 à 12 h00** avec la mention:

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET 25 /ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2016 DU 23/09/2016 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES POUR LA REALI A 1 ÉTUDES POUR L'ELABORATION DES PLANS DE SECTEUR DE : NGWELE, LOGBABA, BONASSAMA et BONABERI DE LA VILLE DE DOUALA AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 et Suivants**

## 5. Composition du dossier

Le candidat intéressé se manifestera en présentant une candidature qui devra ressortir

Les statuts ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise

l'original de l'attestation de non faillite délivré par le Greffe du Tribunal de Première Instance du Siège social du soumissionnaire

la copie certifiée de la patente de l'année en cours faisant ressortir un chiffre d'affaire d'au moins 100 millions FCFA

un document dument signé par le Délégué du Gouvernement attestant que le consultant ne dispose pas de plus de plus d'une étude d'urbanisme non achevée avec la communauté Urbaine de Douala

L'absence ou la non validité de l'un de ces documents entrainera l'élimination de la candidature.

## 6. Critères d'évaluation

### Capacité de la société ou du Groupement

Les candidats retenus devront répondre aux conditions particulières ci-dessous:

CRITERE	SEUIL MINIMUM
<b>A. Taille du BET</b>	Personnel Cadre-Urbaniste et Experts (Ingénieur et Géomètre...) - permanent supérieur à 5
	<p>2 projets d'études d'urbanisme en référence d'un montant minimum de 100 millions FCFA. réalisés au cours des cinq dernières années Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants .</p> <p>- La copie de l'extrait de chaque marché comportant <b>la</b> première page du marché. les pages du devis estimatif et la page de signatures du marché enregistré y afférent Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du Maitre d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet, ou La copie du procès-verbal de réception définitive ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ;</p> <p>Une autorisation permettant de saisir le Maitre d'Ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée</p>

Un bureau d études peut s'associer avec un ou plusieurs Bureaux d'Études nationaux ou internationaux.

**Capacité du personnel**

Le personnel clé du candidat doit avoir un minimum de qualification et d'expérience et il doit être choisi parmi les salariés du bureau d'études candidat ou d'une société du groupe auquel il appartient.

Appartenance :

Les intervenants cités ci-après doivent être des salariés permanents du bureau d'études candidat ou dans une société du groupe auquel il appartient.

Qualification et expérience :

Expert en Urbanisme (Urbaniste, Architecte-Urbaniste Bacc+ 5), justifiant d'une expérience professionnelle avérée d'au moins dix (10) années acquise au sein d'une institution publique nationale ou internationale. d'un cabinet privé avoir réalisé dans les cinq dernières années au moins deux prestations d'études d'urbanisme en tant que personnel clé pour cette firme, inscrit à l'Ordre National des Urbanistes du Cameroun

Un Ingénieur du Génie Civil et/ou Génie Urbain (Bac + 5) justifiant d'une expérience professionnelle probante d'au moins sept (07) années en infrastructures urbaines et en évaluation socio-économique ; avoir réalisé dans les cinq dernières années au moins deux prestations d'études d'infrastructures urbanisme en tant que personnel clé pour cette firme

Un topographe : Ingénieur Géomètre ou universitaire de formation équivalente (Bac + 3) ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans la réalisation travaux topographiques et d'enquêtes cadastrales en milieu urbain dont au moins cinq ans en qualité de responsable de la topographie :

Cartographe ou Géographe (Bac+5), justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins dix ans acquise au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé et avoir réalisé dans les cinq dernières années au moins deux prestations d'études de cartographie.

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants

N°	Critères d'évaluation du dossier technique	Points
1	Taille du BET	10
2	Références et prestations similaires justifiées ( 20 points par projet validé)	40
3	Personnel (20 points pour l'expert en urbanisme et 10 points par expert)	50

**NB :** Seuls les candidats ayant totalisés à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à soixante dix (70) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour les appels d'Offres restreints subséquents.

**7. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Etudes, de la Planification, des Investissements et du Développement Durable sise à la Salle des Fêtes d'Akwa à Douala.

**8. Evaluation et publication des résultats**

Les entreprises ou groupements d'entreprises retenus à l'issue de cette évaluation, seront consultés dans le cadre des Appels d'Offres Restreints subséquents, conformément à l'article 12 alinéa 6 du décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

*DOUALA le 23 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL  
N°24/ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2016 DU 23/09/2016 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX  
D'ETUDES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'AMENAGEMENT EN VUE DE LA CREATION DE  
CENTRAL BUSINESS DISTRICT (CBD) SUR LE « PLATEAU JOSS » A DOUALA AU TITRE DES EXERCICES  
BUDGETAIRES 2016 ET SUIVANTS FINANCEMENT : BUDGET CUD**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Contexte

N/A

### 2. Objet

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la présélection des Bureaux d'Etudes et/ou groupement de Bureaux d'Etudes devant participer aux Appels d'Offres Restreints relatifs aux la réalisation pour la réalisation de l'étude d'aménagement en vue de la création de central business district (CBD) sur le « PLATEAU JOSS » a douala au titre de [exercice budgétaire 2016 et suivants.

**Le budget prévisionnel alloué pour cette opération est de 75 000 000 FCFA.**

### 3. Consistance des prestations

prestations sont regroupées en un (01) lot.

Les principales activités de cette étude sont réparties en trois (03) missions articulées comme suit

Mission 1 : Etude diagnostique

Mission 2 : programmation urbaine et Aménagement

Mission 3 : Production des documents définitifs d'aménagement du CBD.

### 4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Bureaux d'Etudes ou groupements de Bureaux d'Etudes à l'exclusion des

Entreprises publiques qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes, qui ne sont pas administrées selon les règles du droit commercial ;

Entreprises se trouvant sous le coup de la suspension suite à la résiliation d'un

marché, en application de l'article 102 du Code des Marchés Publics.

## 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigée, en français ou en anglais et en CINQ (05) exemplaires dont UN (01) original et QUATRE (04) copies marqués comme tels, doivent être remis sous pli fermé et scelle à l'adresse suivante , Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics B.P. 43 Douala, Tél. (237) 33 42 15 09 — Fax (237) 33 42 69 50 Au plus tard le **21/11/2016 à 12h00** avec la mention

**AVIS DE SOLlicitation, A VNIFESTATION D'INTERET N°24/ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2016 23/09/2016RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'AMENAGEMENT EN VUE DE LA CREATION DE CENTRAL BUSINESS DISTRICT (C130) SUR LE « PLATEAU JOSS » A DOUALA AU TITRE DES EXERCICE AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 et Suivants**

## 6. Composition du dossier

Le candidat intéressé se manifestera en présentant une candidature qui devra ressortir

Les statuts ou alors les textes qui justifient [existence de [entreprise ;

l'original de l'attestation de non faillite délivré par le Greffe du Tribunal de Première Instance du Siège social du soumissionnaire ;

la copie certifiée de la patente de l'année en cours faisant ressortir un chiffre d'affaire d'au moins 50 millions FCFA ;

une Attestation dument signée par le Délégué du Gouvernement attestant que le consultant ne dispose pas de plus de plus d'une étude d'urbanisme non achevée avec la communauté Urbaine de Douala.

L'absence ou la non validité de l'un de ces documents entrainera l'élimination de la candidature.

## 7. Critères d'évaluation

Capacité de la société ou du Groupement Les candidats retenus devront répondre aux conditions particulières ci-dessous :

CRITERE	SEUIL MINIMUM
A. Taille du BET	Personnel Cadre — Urbaniste et Experts (Ingénieur etGéomètre ...) - permanent supérieur à 5
B. Références en Études	<p>2 projets d'études d'urbanisme en référence d'un montant minimum de 50 millions FCFA, réalisés au cours des cinq dernières années. Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, les pages du devis estimatif et la page de signatures du marché enregistré y afférent. Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du Maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet, ou ;</li> <li>- La copie du procès-verbal de réception définitive ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ;</li> <li>- Une autorisation permettant de saisir le Maîtred'Ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée.</li> </ul>

Un bureau d'études peut s'associer avec un ou plusieurs Bureaux d'Études nationaux ou internationaux.

## Capacité du personnel

Le personnel clé du candidat doit avoir un minimum de qualification et d'expérience et il doit être choisi parmi les salariés du bureau d'études candidat ou d'une société du groupe auquel il appartient.

Appartenance :

Les intervenants cités ci-après doivent être des salariés permanents du bureau d'études candidat ou dans une société du groupe auquel il appartient.

## Qualification et expérience :

- Expert en Urbanisme (Urbaniste, Architecte-Urbaniste Bacc+ 5), justifiant d'une expérience professionnelle avérée d'au moins dix (10) années acquise au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé : avoir réalisé dans les cinq dernières années au moins deux prestations d'études d'urbanisme en tant que personnel clé pour cette firme, inscrit à l'Ordre National des Urbanistes du Cameroun ;

- Un Ingénieur du Génie Civil et/ou Génie Urbain (Bac + 5) justifiant d'une

expérience professionnelle probante d'au moins sept (07) années en infrastructures urbaines et en évaluation socio-économique ; avoir réalisé dans les cinq dernières années au moins deux prestations d'études d'infrastructures urbanisme en tant que personnel clé pour cette firme

- Un topographe : Ingénieur Géomètre ou universitaire de formation équivalente (Bac + 3) ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans la réalisation travaux

topographiques et d'enquêtes cadastrales en milieu urbain dont au moins cinq ans en qualité de responsable de la topographie ;

Cartographe ou Géographe (Bac-1-5), justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins dix ans acquise au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé et avoir réalisé dans les cinq dernières années au moins deux prestations d'études de cartographie.

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

N°	Critères d'évaluation du dossier technique	Points
1	Taille du BET	10
2	Références et prestations similaires justifiées ( 20 points par projet validé)	40
3	Personnel (20 points pour l'expert en urbanisme et 10 points par expert)	50

**NB :** Seuls les candidats ayant totalisés à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à soixante dix (70) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour les appels d'Offres restreints subséquents.

## 8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Etudes, de la Planification, des Investissements et du Développement Durable sise à la Salle des Fêtes d'Akwa à Douala

## 9. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises ou groupements d'entreprises retenus à l'issue de cette évaluation, seront consultés dans le cadre des Appels d'Offres Restreints subséquents, conformément à l'article 12 alinéa 6 du décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

*DOUALA le 23 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL N°026 /ASMI/CUD/CUD/2016  
DU 23/09/2016 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU BRAS MORT DU WOURI A DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

En 2009, La Stratégie de Développement (le CDS) de la Ville de Douala a déterminé les axes stratégiques de développement de son agglomération. en tenant compte des éléments de prospective de développement national définis par le Gouvernement. Ce fut le début de l'actualisation progressive des outils d'aide à la décision que sont les documents de planification urbaine, afin de mieux équiper les autorités locales. A la suite du CDS que sont élaborés d'autres études parmi lesquels l'étude en vue de la préservation et la valorisation du Patrimoine Historique Bâti de la Ville. le Plan de Mobilité et de Déplacements Urbains de la Ville. l'Agenda 21 Locale, et le Plan Directeur d'Urbanisme (POU) et les Plans d'Occupation des Sols (POS). Entamé par des études en 2010, le PDU et le POS ont vu leur aboutissement avec les arrêtés portant leur approbation le 27 Aout 2015. La mise en oeuvre des dispositions prescrites par ces plans vont permettre à Douala de faire cap vers l'émergence, et devenir une métropole moderne tournée vers l'avenir.

Le zonage prescrit dans le POU classe certaines zones en réserves pour un aménagement futur à l'instar de la zone dite Sem Beach le Bras Mort du Wouri est dans la même catégorie.

Aussi, le présent appel à manifestation d'intérêt concerne l'étude en vue de l'aménagement du Bras mort du Wouri.

**Le budget prévisionnel alloué pour cette opération est de 200 000 000 FCFA.**

## 2. Objet

Les enjeux de l'étude sont les suivants :

Réconcilier la ville avec son fleuve en proposant un aménagement cohérent. multifonctionnel et durable du bras mort du Wouri.

Engager un processus d'épuration et maîtriser des sources de pollution du fleuve Wouri.

Mettre sur pied un cadre réglementaire et financier favorable à l'aménagement et à l'occupation humaine des berges fleuve.

### Objectif général

L'objectif de l'étude est de proposer un plan d'aménagement global et intégré de la zone du bras mort du Wouri afin d'intégrer cet écosystème sensible à la dynamique urbaine en suivant les orientations définies par les documents de planification.

### 3. Consistance des prestations

Faire un Etat des lieux, environnemental et urbains de la zone.

Faire une programmation urbaine cohérente et exhaustive des différentes fonctions à installer dans la zone.

Proposer un aménagement fonctionnel de la zone en favorisant la multifonctionnalité et la préservation de l'équilibre écologique et éco-systémique existant, Proposer des stratégies et les mécanismes, financiers et administratifs à développer en vue de la mise en oeuvre du projet.

Conformément aux objectifs susvisés, les principales activités de cette étude en vue de l'élaboration d'une stratégie de développement du Parcours Vita sont réparties en trois (03) missions articulées comme suit

**Mission 1:** Etat des lieux et étude diagnostique

**Mission 2 :** Programmation urbaine et conception des scenarii d'aménagement

**Mission 3 :** Elaboration du projet

### 4. Participation et origine

Les cabinets éligibles sont invités à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Pour cela, ils doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution des prestations analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux bureaux d'études (BET) ou groupements de BET locaux ou internationaux à l'exclusion des BET se trouvant sous le coup de la suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 102 du Code des marchés publics. Les BET internationaux **doivent** s'associer avec un cabinet local

Sont admis à prendre part à l'appel d'offres uniquement les Bureaux d'études qui répondent aux conditions particulières ci-dessous:

<b>CRITERE</b>	<b>SEUIL MINIMUM</b>
<i>A. Taille du BET</i>	Nombre du Personnel Cadre - Ingénieurs et Experts - permanents supérieur à 5 personnes
<i>B.. Expérience en Maîtrise d'Œuvre</i>	Spécialiste dans les domaines fonciers, cadastraux, du développement territorial, de l'urbanisme, et des démarches participatives.
<i>C. Références en Aménagement urbain</i>	05projets d'élaboration de plan d'aménagement, de plan d'occupation des sols local, de plan de quartier et de pland'affectation.
<i>D. Capacité Financière</i>	Moyenne des chiffres d'Affaires sur les 05 dernières années > 500 millions de FCFA

Les Bureaux d'Etudes peuvent s'associer avec un ou plusieurs Bureaux d'Études de leur choix pour rehausser leur capacité. En cas de groupement, le Chef de file doit satisfaire à l'ensemble des critères A, B, C et à 60% au minimum du critère D. Les autres membres groupés doivent satisfaire à l'ensemble des critères B, C, et D et à 40 %/0 au minimum des critères A et D.

Une autorisation de vérification préalable dûment signée du Directeur Général du BET ou du Mandataire du groupement de BET sera jointe à l'offre. Elle devra permettre à la Communauté Urbaine de Douala de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le Dossier de candidature, et de l'exactitude

des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

## 5. Financement

Les prestations seront financées sur le budget CUD aux exercices 2016 et suivants.

## 6. Remises des offres

1. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies respectivement marquées comme tels, devront être transmis sous pli fermé contre récépissé, au plus tard le **21/11/2016 à 12 heures** précises, heure locale, à l'adresse suivante :

## AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU BRAS MORT DU WOURI A DOUALA»

## 7. Composition du dossier

Pour être pris en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par l'un des éléments suivants

L'attestation de service fait ou le certificat de bonne exécution des prestations réalisées ou l'attestation de mainlevée de la caution de bonne fin délivrée par le Maître d'Ouvrage y compris la photocopie des 1<sup>ère</sup> et dernière pages du contrat enregistré y afférent ;

Le personnel clé qui sera mobilisé pour la réalisation de la prestation doit avoir un minimum de qualification et d'expérience et il doit être choisi parmi les salariés du Bureau d'études candidat ou d'une société du groupe auquel il appartient.

Les intervenants cités dans le tableau ci-après doivent être des salariés depuis plus de 05 ans du Bureau d'Études candidat ou dans une société du groupe auquel il appartient.

En cas de groupement, le Chef de Mission devra être un salarié du Mandataire.

## 8. Critères d'évaluation

Les intervenants cités dans le tableau ci-après doivent justifier d'un niveau d'expérience minimum ainsi qu'il suit

Profil	Qualification et expérience
<b>Chef de Mission</b>	Architecte, Urbaniste (Bacc + 5) justifiant d'une expérience comme personnel permanent ou comme consultant attiré par un groupement ; avoir réalisé dans les cinq dernières années une prestation de personnel clé pour cette firme.
<b>Ingénieur</b>	Ingénieur du Génie Civil et/ou Génie Urbain (Bacc + 5) probante d'au moins cinq (05) années en infrastructures économiques.
<b>Expert en aménagement urbain</b>	Architecte, Urbaniste, Paysagiste urbain ou Ingénieur de (10) années dans la mise en oeuvre des études à entreprendre, travail d'analyse correspondant, ainsi que pour les besoins

<b>Expert en environnement ou en gestion des espaces naturels fragiles</b>	- Expert en environnement ou en gestion des espaces naturels fragiles bonne connaissance des enjeux du développement durable et une expérience professionnelle acquise au sein d'une institution publique ou d'un cabinet privé. L'expérience en analyse environnementale et en risques (débouchant sur des préconisations de solutions) et des références dans les projets similaires au cours des cinq dernières années.
<b>Topographe</b>	Ingénieur Géomètre ou universitaire de formation équivalente capable de la réalisation travaux topographiques et d'enquêtes cadastrales et responsable de la topographie.
<b>Expert en droit Foncier et questions légales</b>	Formation en droit, en sciences politiques ou en urbanisme, en droit urbain, en droit foncier et en politiques urbaines et ayant une expérience similaire à celle faisant l'objet de la présente consultation.

Le candidat devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, à Douala nécessaires à la réalisation des prestations.

**La mission du Consultant s'étalera sur une période maximale de Huit (08) mois.**

## 9. Renseignements Complémentaires

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA Division des Marchés Publics, sise à l'Hôtel de ville à Bonanjo, B.P 43 Douala, Téléphone / Fax : (237) 343 42 69 50, et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention suivante :

## 10. Evaluation et publication des resultats

Les Candidats retenus seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres national restreint qui leur sera adressé conformément à l'article 12 alinéa 6 du décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics en République du Cameroun

DOUALA le 23 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

**NTONE NTONE DR. Fritz**

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 0002402/C/MINHDU DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 038/AONO/MINHDU/CMPM/16 DU 03 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (ZONE NORD) EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICE 2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N°**0002401**/D/MINHDU du **19 SEPTEMBRE 2016**, les soumissionnaires ci-après ont été retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation suscitée :

Lots	Villes	Soumissionnaires	Montant HTVA (en F CFA)	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution des prestations
1	GAROUA	SOTRAC SA	118 959 876	141 859 652	Quatre (04) mois
2	TCHOLIRE	BROTHER COMPAGNY	178 620 810	213 005 316	Quatre (04) mois

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement des marchés correspondants.

YAOUNDE le 19 Septembre 2016

Le **MINISTRE**

**MBWENTCHOU JEAN CLAUDE**

## SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES

**SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES COMMUNIQUE DU N°09/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/SNH/16 DU 10 JUIN 2016 RELATIF À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE PLOMBERIE ET DE CLIMATISATION DU CENTRE DE STOCKAGE DES ÉCHANTILLONS DES FORAGES PÉTROLIERS DE LA SNH SIS A MBANGA BAKOKO DOUALA,DEPARTEMENT DU WOURI REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**L'Administrateur-Directeur Général de la Société Nationale des Hydrocarbures communique :**

L'Appel d'Offres susvisé est déclaré infructueux.

Les soumissionnaires dudit Appel d'Offres sont priés de passer au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNH, retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

*YAOUNDE le 9 Septembre 2016*

*Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL*

***MOUDIKI ADOLPHE***

# COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DE L'ADJUDICATION DE LA PRESTATION SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/16/A0NR/CG/FAO/PAM/CPM/2016 DU RELATIF AL TRANSPORT ET À LA LIVRAISON DES DENRÉES ALIMENTAIRES DU PAM DES MAGASINS RÉGIONAUX DU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM VERS LES ÉCOLES PUBLIQUES BÉNÉFICIAIRES DE LA COMPOSANTE 1 DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM POUR LE CAMEROUN CMR 200330 1" 2EME ET 4EME TRIMESTRE 2015.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Secrétaire Permanent du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM communique :**

Les soumissionnaires ci-dessous désignés sont déclarés adjudicataires de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°0018/14/A0NR/CG/FAO/PAM/CPM/2014 du 21 janvier 2014 relatif au transport et à la livraison des denrées alimentaires du PAM des magasins régionaux du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM vers les écoles publiques bénéficiaires de la Composante 1 du Programme de Pays du PAM pour le Cameroun CMR 200330.

Il s'agit de:

LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT (FCFA TTC)	DELAIS DE LIVRAISON
1	Ets ALIOUM SDDIKI, B.P. 6865 Yaoundé	21 372 735	12 jours

Le représentant de cet établissement est invité à se présenter au Secrétariat Permanent du Comité de Gestion l'Assistance FAO/PAM, Division Administrative et Financière sis face CRTV Radio Yaoundé, Tél. 22 20 03 49 pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de retirer son offre sous Quinzaine à la Division Administrative et Financière sis face CRTV Radio Yaoundé, Tel : 22 20 0349 pour la suite de la procédure.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour le prestataire non retenu./-

YAOUNDE le 29 Aout 2016

Le SECRETAIRE PERMANENT

**MATAPIT OTHON**

## LABORATOIRE NATIONAL DE GÉNIE CIVIL

COMMUNIQUE N°000178/C/LABO/DG/DGA/DAAF/DRHLAJ/SMM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général du Laboratoire National de Génie Civil, communique :**

L'Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt

N°0002/ASMI/LABOGENIE/DG/CIPM/2016 du 15/07/2016, pour le recrutement d'un Cabinet spécialisé pour mener une étude en vue de la création au sein du Laboratoire National de Génie Civil (LABOGENIE) d'une société d'économie mixte est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 5 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NOUANGA PHILIPPE**

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 0002409/C/MINHDU DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/AONO/MINHDU/CMPM/16 DU 03 AOUT 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (ZONE SUD) EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICE 2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N°**0002408**/D/MINHDU du **19 SEPTEMBRE 2016**, les soumissionnaires ci- après ont été retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation suscitée :

Lots	Villes	Soumissionnaires	Montant HTVA (en F CFA)	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution des prestations
1	DJOUM	Ets GETRASER	139 441 137	166 283 556	Quatre (04) mois
2	KRIBI	D.TEK TP Sarl	144 256 250	172 025 578	Quatre (04) mois
3	KYE OSSI	Ets CONSTCAM	144 679 356	172 530 132	Quatre (04) mois

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 19 Septembre 2016

Le **MINISTRE**

**MBWENTCHOU JEAN CLAUDE**

**MINISTERE DES MARCHES PUBLICS**

**COMMUNIQUE N°177/C/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CE5/CRW/2016 DU 19/09/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°046/AONO/MI MAP/CCPM-AI/2016 DU 23/03/2016 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 55 PONTS EN SECTIONS PRÉFABRIQUÉES MODULAIRES EN ACIER PAR ACROW CORPORATION, USA ET ELLIPSE PROJECTS SAS, FRANCE. FINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE 2016 ET SUIVANT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, communique

Par décision N°176/D/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CE5/CKW/2016 du 19/09/2016, les Marchés objets de l'Appel d'Offres susvisé sont attribués, pour les montants et les délais ci-après :

N° LOT	SOUSMISSIONNAIRE	MONTANT TTC	DELAI
		(EN FCFA)	D'EXECUTION
1	WILLIAMS FRU/BEST	614 916 944 (Six cent quatorze millions neuf cent seize neuf cent quarante-quatre}	Vingt-quatre (24)
4	CAMEROON ENGINEERING SA	635 256 735 (six cent trente-cinq millions deux cent cinquante-six mille sept cent trente-cinq)	Vingt-quatre (24)
6	CAMEROON ENGINEERING SA	635 256 735 (six cent trente-cinq millions deux cent cinquante-six mille sept cent trente-cinq)	Vingt-quatre (24)
7	CADEK	545 885 001 (Cinq cent quarante-cinq millions huit cent quatre-vingt-cinq mille un}	Vingt-quatre (24)
8	ECTA BTP	499 487 569 (Quatre cent quatre-vingt-dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cent soixante-neuf)	Vingt (20)
9	INTEGC/PRISMA SARL	822 825 000 (Huit cent vingt-deux millions huit cent vingt-cinq mille)	Vingt-quatre (24)

10	WILLIAMS FRU/BEST	723 506 919 (sept cent vingt-trois millions cinq cent six mille neuf cent dix-neuf)	(24) Vingt-quatre
11	CADEK	510 302 423 (cinq cent dix millions trois cent deux mille quatre cent vingt- trois)	. Vingt-quatre (24)
12	ECTA BTP	497 883 656 (quatre cent quatre-vingt-dix-sept millions huit cent quatre- vingt-trois mille six cent cinquante-six)	Vingt (20)
13	INTEGC/PRISMA SARL	953 975 235 (Neuf cent cinquante-trois millions neuf cent soixante-quinze mille deux cent trente-cinq)	. Vingt-quatre (24)

Lesdits Bureaux d'Etudes et Groupements de Bureaux d'Etudes sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué au plus tard dans les (07) jours qui suivent, à la Direction Générale des Marchés des Infrastructures du Ministère des Marchés Publics, pour l'établissement des Marchés y relatifs. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus pour

sont priés de passer

retirer leur offres sous quinzaine dès publication

du présent communiqué.

Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Les lots 2,3 et 5 sont déclarés infructueux, pour cause de l'impossibilité

d'être attributaire de plus de deux (02)

lots.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée

des cautions de soumission./-

YAOUNDE le 19 Septembre 2016

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**ABBA SADOU**

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**COMMUNIQUE N° 19/C/ASCNPD/DG/CIPM DU 05 SEPT 2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement communique, le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire du marché en gré à gré ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
04/C/A04SCNPD/ CIPM/16 Autorisation 004136/L/MINMAP/SG/ DGMI/DMAI DU 28 Juin 2016	Notice d'impact environnemental relative à l'Aménagement des sites de formation de l'ASCNPD «lot3 »	ECOMAPGIS BP : 313 Lmbé	25.000.000 FCFA	30 jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature du Marché y afférent. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 5 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TAOSSI**

# COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DE L'ADJUDICATION DE LA PRESTATION SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/16/A0NR/CG/FAO/PAM/CPM/2016 RELATIF AU TRANSPORT ET À LA LIVRAISON DES DENRÉES ALIMENTAIRES DU PAM DES MAGASINS RÉGIONAUX DU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM VERS LES ÉCOLES PUBLIQUES BÉNÉFICIAIRES DE LA COMPOSANTE 1 DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM POUR LE CAMEROUN CMR 200330 1ER ET 2ÈME ET 4ÈME TRIMESTRE 2015.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Secrétaire Permanent du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM communique :**

Les soumissionnaires ci-dessous désignés sont déclarés adjudicataires de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°0018/14/A0NR/CG/FAO/PAM/CPM/2014 du 21 janvier 2014 relatif au transport et à la livraison des denrées alimentaires du PAM des magasins régionaux du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM vers les écoles publiques bénéficiaires de la Composante 1 du Programme de Pays du PAM pour le Cameroun CMR 200330.

Il s'agit de.:

LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT (FCFA TTC)	DELAIS DE LIVRAISON
1	Ets ALIOUM SDDIKI, B.P. 6865 Yaoundé	21 372 735	12 jours

Le représentant de cet établissement est invité à se présenter au Secrétariat Permanent du Comité de Gestion l'Assistance FAO/PAM, Division Administrative et Financière sis face CRTV Radio Yaoundé, Tél. 22 20 03 49 pour la suite de la procédure.

Division Administrative et Financière Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de retirer son offre sous quinzaine à la Division Administrative et Financière. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour le prestataire retenu./-

YAOUNDE le 29 Aout 2016

Le SECRETAIRE PERMANENT

**MATAPIT OTHON**

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N°0002399C/MINHDU DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 037/AONR/MINHDU/CMPM/16 DU 02 AOUT 2016 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES REVETUES OU EN TERRE DANS LES VILLES DE MISAJE ET NJINIKOM (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICE 2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N°0002398/D/MINHDU du **19 SEPTEMBRE 2016**, le soumissionnaire ci- après a été retenu comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation suscitée :

Villes	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution des prestations
MISAJE et NJINIKOM	Gpt WILLIAMS FRU / BAMBUY ENGINEERING SERVICES & TECHNIQUES	18 515 745	Cinq (05) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été sélectionné est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 19 Septembre 2016

Le **MINISTRE**

**MBWENTCHOU JEAN CLAUDE**

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 0002396/C/MINHDU DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES-COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036/AONO/MINHDU/CMPM/16 DU 02 AOUT 2016 POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N°0002395/D/MINHDU du **19 SEPTEMBRE 2016**, les soumissionnaires ci- après ont été retenus comme adjudicataires des lettres-commandes relatives à la consultation suscitée :

Lot	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
1	Ets FAKI GLOBALE	27 832 950	Quarante cinq (45) jours
2	INTEK Sarl	22 512 015	Quarante cinq (45) jours

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement des lettres commandes correspondantes.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été sélectionné est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 19 Septembre 2016

Le **MINISTRE**

**MBWENTCHOU JEAN CLAUDE**

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 0002393/C/MINHDU DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°035/AONR/MINHDU/CMPM/2016 DU 22 JUILLET 2016 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINHDU DE LA MEME. FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N° **0002392**/D/MINHDU du **19 SEPTEMBRE 2016**, le soumissionnaire ci- après a été retenu comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation suscitée :

<b>Adjudicataire</b>	<b>MONTANT TTC (en F CFA)</b>	<b>Délai d'exécution des prestations</b>
NEW-AFRICA	24 022 202	Deux mois et demi (2,5)

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été sélectionné est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 19 Septembre 2016

Le *MINISTRE*

**MBWENTCHOU JEAN CLAUDE**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR****COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur communique :

La société **International Groupe G.E.A.F, B.P. 15 691 Yaoundé**, a été retenue comme adjudicataire, du marché résultant de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°27/AONO/MINESUP/CMPM/2016 du 28 juillet 2016 pour la fourniture et l'installation des Equipements de Laboratoires et Ateliers à la Faculté de Génie Industriel de l'Université de Douala. Les montants y afférents sont de **164 000 000 (cent soixante quatre millions) FCFA hors taxes et de 195 570 000 (cent quatre vingt quinze millions cinq cent soixante dix mille) FCFA toutes taxes comprises**, pour un délai d'exécution de **quatre vingt dix (90) jours**.

A cet effet, le Directeur Général de la Société **International Groupe G.E.A.F** est prié de prendre l'attache du Service des Marchés Publics de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Porte 1403, Immeuble Ministériel n°2), pour les modalités pratiques de signature du marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à retirer leurs soumissions dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres non retirées seront détruites.

YAOUNDE le 13 Septembre 2016

Le **MINISTRE**

**FAME NDONGO Jacques**

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 0002406/C/MINH DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION PARTIELLE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 039/AONO/MINH DU/CMPM/16 DU 03 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (ZONE OUEST) EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICE 2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N° **0002405/D/MINH DU 19 SEPTEMBRE 2016**, les soumissionnaires ci- après ont été retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation suscitée :

<b>Lots</b>	<b>Villes</b>	<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant TTC (en F CFA)</b>	<b>Délai d'exécution des prestations</b>
1	Bangem	SOTRAFCOM SARL	237 305 712	04
3	Dschang	GROUP GALANT & FRIENDS	177 816 190	04
4	Nkong-Ni	GROUP GALANT & FRIENDS	172 731 983	04
5	Loum	GLOBAL TECHNOLOGIE BTP SARL	331 268 504	04
6	Manjo	ETS EDHA	275 797 325	04
7	Menji	BUNDES CONSTRUCTION AND REAL ESTATE Co LTD	237 611 588	04
8	Misaje	INTER TRAVAUX PUBLICS	141 066 002	04

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinze jours de publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 19 Septembre 2016

Le **MINISTRE**

**MBWENTCHOU JEAN CLAUDE**

## MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

**COMMUNIQUE N°007/A/171/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/MINEDUB/CMPM/2016 DU 20/06/2016 POUR LA PRODUCTION DES OUTILS D'AIDE A LA DECISION (ANNUAIRE STATISTIQUE ET RAPPORT D'ANALYSE) AU MINEDUB.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Education de Base (Maître d'Ouvrage) porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Appel d'Offres d'objet sus mentionné que **GLOBAL STUDY MAINTENANCE AND CONSTRUCTION** (BP : 556 Yaoundé, Tél : (237) 222 22 00 66 / 699 75 32 39°) **est déclaré adjudicataire** de la Lettre Commande y relative pour un montant de **28 922 895 (vingt-huit millions neuf cent vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-quinze) Francs CFA Toutes Taxes Comprises**. Le délai maximum de réalisation desdites prestations est de **43 (quarante-trois) jours**.

Ledit adjudicataire est par conséquent appelé à bien vouloir prendre attache avec la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires non-retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

*YAOUNDE le 8 Septembre 2016*

*Le MINISTRE*

**YOUSOUF NÉE ADIDJA ALIM**

## SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES

**COMMUNIQUE DU 09/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/SNH/16 DU 10 JUIN 2016 RELATIF À LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DU PARKING DU PERSONNEL DE LA REPRÉSENTATION DE LA REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur-Directeur Général de la Société Nationale des Hydrocarbures communique :

La société ALKAN CAMEROON SARL, B.P. 15270 DOUALA, est déclarée adjudicataire de la consultation susmentionnée, et ce pour un montant de neuf millions neuf cent soixante-trois mille sept cent cinq Francs CFA Toutes Taxes Comprises (9 963 705 TTC) et un délai d'exécution de trois (3) mois.

Cette société est donc invitée à prendre l'attache du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNH, pour l'élaboration du projet de marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNH, retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruits conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 9 Septembre 2016

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

**MOUDI KI ADOLPHE**

**COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°49/A0NO/CUD/CIPM/2016 DU 16 MAI 2016 POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL POUR LES ATELIERS DE SIGNALISATION FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante,** communique :

Les Etablissements ci-après désignés, sont retenus pour la réalisation des prestations de l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai suivants s'agissant du lot 1 :

<b>N° LOTS</b>	<b>ADJUDICATAIRE</b>	<b>MONTANT FINAL</b>	<b>DELAI D'EXECUTION</b>
		<b>(TTC FCFA)</b>	
<b>01</b>	<b>ETS <a href="#">BUI.PA.BUS.CO</a></b>	<b>70 934 670</b>	<b>10 MOIS</b>
<b>02</b>	<b>INFRUCTUEUX</b>		

Le Gérant desdits Etablissements est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

*DOUALA le 23 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

**NTONE NTONE DR. Fritz**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°50/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 17 MAI 2016 RELATIF A L'ACQUISITION ET A LA PRISE EN MAIN DES LOGICIELS GLOBAL MAPPER DE PHOTOGRAMMETRIE (2D) LIDAR 3D (POINT CLOUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise **BREIGH & RICHTER** est retenue pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de **trente quatre millions (34 983 664) Francs CFA** et un délai de **trois (03) mois**.

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

*DOUALA le 23 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

**NTONE NTONE DR. Fritz**

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**COMMUNIQUE N°D13-425/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-161/AONO/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2016 DU 14 AVRIL 2016 RELATIF À LA PRODUCTION DE 7 932 REGISTRES CPON MÈRE ET ENFANT (LOT 1), 7 932 REGISTRES INTÉGRÉS CPN/SMNI (LOT 2), 11 898 REGISTRES DE LABORATOIRE (LOT 3) ET 7 932 REGISTRES DE SALLE D'ACCOUCHEMENT (LOT 4) AU PROGRAMME MULTISECTORIEL DE LUTTE CONTRE LE SIDA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :**

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres susvisé

suivant le lot ci-après :

Noms des soumissionnaires	N° lot	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)
IMPRIMERIE DICAEL B.P : 13 575 Yaoundé Tél. : 242 17 71 47	Lot 2	44 220 900	55 411 366

**DELAI DE LIVRAISON:30 JOURS**

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) pour l'établissement du projet de Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer

sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés

auprès du Comité National de Lutte contre le Sida pour retirer leurs offres.

Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la

réglementation en vigueur.



## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**COMMUNIQUE N°178 /C/PR/MINMAP/SG14 AS/DMAG/2016 DU 19/09/2016 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DÉFINITIVE DES MARCHES RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 081/A010/PR/MINMAP/CCPM-AG/2016 DU 09 JUIN 2016 RELATIF À LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE CHAUSSETTES POUR L'EMBALLAGE DE BALLES DE COTON À LA SODECOTON, CAMPAGNE 2016-2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics communique :**

Par Décision N°177/D/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/2016 du 19/09/2016 les entreprises ci-après, ont été retenues comme attributaires des marchés relatifs à la consultation suscitée

MAITRE D'OUVRAGE	ENTREPRISE	LOTS	FOURNITURE	LIEU DE LIVRAISON	MONTANTS ttc (en FCFA)
SODECOTON	Groupement des entreprises commerciales (GEC)	1	Fourniture de 250000 chaussettes pour coffre de presse type 20" x 54"	MAGASIN SODECOTON GAROUA	399 490 855
	FILTISAC SA	2	Fourniture de 250 000 chaussettes pour coffre de presse type 20' x 41'	MAGASIN SODECOTON GAROUA	426 876 856

DELAI DE LIVRAISON : 90 JOURS

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent

communiqué à la Direction Générale des Marchés des Approvisionnements

et des Services (DGMAS) du Ministère des Marchés Publics (MINMAP) pour

l'établissement des marchés correspondants, dans un délai de trois

(03) jours. Passé ce délai, le Ministre des Marchés Publics se réserve

le droit d'annuler cette attribution.

S'agissant du lot 1, le candidat FILTISAC SA bien qu'ayant été techniquement

qualifié, n'a pas été retenu pour offre plus disante.

Par conséquent, il est prié de passer retirer offres concernant ce lot,

sous quinzaine, dès publication du présent communiqué.

Passé ce délai, celles -ci seront détruites.





**MINISTRE DES MARCHES PUBLICS**

**COMMUNIQUE N°176/D/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CE4/C /2016 DU 16/09/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°087/AOIO/MINMAP/CCPM-AI/2016 DU 21/06/2016 POUR LES TRAVAUX DE CHAUDRONNERIE PENDANT L'ARRÊT MÉTAL 2016 DE LA SONARA. FINANCEMENT : BUDGET D'ENTRETIEN DE LA SONARA, EXERCICE 2016**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics, communique :

Par décision N°175/D/MINMAP/SG/DGMUDMAI/CE4/CKW/2016 DU 16/09/2016

l'Appel d'Offres N°087/AOIO/MINMAP/CCPM-AI/2016 du 21/06/2016 pour les travaux de chaudronnerie pendant l'arrêt métal 2016

de la SONARA est déclaré infructueux.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Observations</b>
MAFOURE LAGADEC Cameroun	Non-respect de deux (02) critères éliminatoires
FRIELANDER Cameroun	Non-respect de deux (02) critères éliminatoires
EIFFEL Industriel	Non-respect de deux (02) critères éliminatoires

Par conséquent, ils sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission. /?

YAOUNDE le 16 Septembre 2016

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**ABBA SADOU**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1403 CRP/MINTP/2016 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°101/AONO/MINTP/CMPM-TI/2016 DU 08/08/2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE WOUTCHABA-MBEA-TIKONDJI-NBARGUE DANS LE DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. FINANCEMENT : BUDGET MINTP (EXERCICE 2016). IMPUTATION : 36 467 03 22 00 21 22 50**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Travaux Publics** a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cités, que la date de dépôt et d'ouverture des offres initialement prévues le jeudi 01<sup>er</sup> septembre 2016 ont été reportée au mardi 20 septembre 2016 aux mêmes heures.

Lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'additif

correspondant

au Ministère des Travaux Publics, Direction des Affaires Générales,

Sous-direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres

(tel : 222 23 14 22), sis au Bâtiment G du MINTP en face du Lac Municipal.

YAOUNDE le 19 Septembre 2016

Le *MINISTRE*

**YAOUBA ABDOULAYE**

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 22 /C/ASCNPD/DG/CIPM DU 07 SEPT 2016

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement communique, le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire du marché ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
AONO N°023/AONO/ASCNPD/CIPM/2016 du 03 Août 2016	Acquisition du matériel d'appui et intrants à l'ASCNPD " lot 3 "	ETS MAGIC LINK BP : 35448 Yaoundé	49.900.000 FCFA	Sept (07) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature du Marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 7 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TAOSSI**

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**COMMUNIQUE N° 21/C/ASCNPD/DG/CIPM DU 07 SEPT 2016**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement communique, le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire du marché ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
AONO N°022/AONO/ASCNPD/CIPM/2016 du 01 Août 2016	Acquisition du matériel d'appui et intrants à l'ASCNPD « lot 2 »	ETS MARA BP : 608 Yaoundé	48.157.326 FCFA	Sept (07) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature du Marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 7 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TAOSSI**

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**COMMUNIQUE N° 20 /C/ASCNPD/DG/CIPM DU 07 SEPT 2016**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement communique, le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire du marché ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
AONO N°021/AONO/ASCNPD/CIPM/2016 du 01 Août 2016	Acquisition du matériel d'appui et intrants à l'ASCNPD « lot 1 »	ETS MARA BP : 608 Yaoundé	45.093.503 FCFA	Sept (07) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature du Marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 7 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TAOSSI**

## MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

**COMMUNIQUE N°00003329/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT N°000133/AONO/MINEE/CMPM/16 DU 26 JUILLET 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DIAGNOSTIC APPROFONDI DE L'ACTUEL TEXTE ET ÉLABORATION DU NOUVEAU PROJET DE LOI PORTANT RÉGIME DE L'EAU (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré adjudicataire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Lot	Soumissionnaire	Montant proposé TTC (FCFA)	Délai D'exécution
1	ETS NACDO B.P : 2526 Yaoundé	29 574 000	90 jours

Le soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus

sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat

de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés

du MINEE sous quinzaine dès publication du présent

Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution

de soumission pour les soumissionnaires non retenus.



**MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU**

**COMMUNIQUE N°00003332/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C4 DU 19 SEPT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000135/AONO/MINEE/CMPM/16 DU 01 AOÛT 2016 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITÉ DE MEYOS YEMVAM, ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSALA, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :**

Est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Lot	Soumissionnaire	Montant proposé TTC (FCFA)	Délai D'exécution
1	ETS LIBERATION	59 532 788	90 jours

Le soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont

priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission

Ministérielle de Passation des Marchés du MINEE sous quinzaine

dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai,

ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution

de soumission pour les soumissionnaires non retenus.



**MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU**

**COMMUNIQUE N°00003382/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 21 SEPT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALE RESTREINT N°000132/AONR/MINEE/CMPM/16 DU 27 JUILLET 2016 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE À L'EISGIP, CAMPUS DE MBANKOLO À YAOUNDÉ. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2016 ET SUIVANT.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :**

Est déclaré adjudicataire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant proposé TTC (FCFA)</b>	<b>Délai D'exécution</b>
1	BRETCAM Sarl	14 314 772	8 mois

Le soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission

Ministérielle de Passation des Marchés du MINEE sous quinzaine

dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai,

ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de

soumission pour les soumissionnaires non retenus.



## ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**COMMUNIQUE N° 025/C/EDC/DG/DEX/SDEIP/SDAG/SIGC/SM/2016 DU 14 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/EDC/CIPM/2016 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL TOPOGRAPHIQUE (UNE STATION TOTALE ET SES ACCESSOIRES) DESTINÉ À L'EXPLOITATION DES BARRAGES RÉSERVOIRS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de **ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC)** communique :

**La Demande de Cotation susvisée est déclarée infructueuse.**

Les entreprises ayant soumissionné sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront simplement détruites

*YAOUNDE le 14 Septembre 2016*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NSANGOU Dr THEODORE***

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON) N° 011/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2016 DU 08  
SEPTEMBRE 2016 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES  
EQUIPEMENTS AU BENEFICE DE 09 RADIOS COMMUNAUTAIRES A REHABILITER POUR LE COMPTE DU  
PNDP DATE : 15 SEPTEMBRE 2016 FINANCEMENT : FONDS C2D**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :  
Les dispositions de l'avis d'Appel d'Offres National (AON) N° 011/ MINEPAT/ SG/ PNDP/ CSPM/ 2016 du 08 septembre  
2016 relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements au bénéfice de 09 radios communautaires  
à réhabiliter pour le compte du PNDP, sont modifiées ainsi qu'il suit :

## 1. Objet de l'Appel d'Offres

### *Au lieu de :*

Dans le cadre de la mise en œuvre des financements du deuxième C2D dédiés au Programme National de Développement Participatif (PNDP), le Programme a reçu un financement qui servira à l'exécution des activités du PNDP classique, au développement et financement des microprojets agricoles, mais également à l'appui de 09 radios communautaires existantes et à la mise en place de 12 nouvelles stations radios. Le Coordonnateur du Programme National de Développement Participatif (PNDP), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements au bénéfice de 09 radios communautaires à réhabiliter.

### *Lire plutôt :*

Dans le cadre de la mise en œuvre des financements du deuxième C2D dédiés au Programme National de Développement Participatif (PNDP), le Programme a reçu un financement qui servira à l'exécution des activités du PNDP classique, au développement et financement des microprojets agricoles, mais également à l'appui de 08 radios communautaires existantes et à la mise en place de 12 nouvelles stations radios. Le Coordonnateur du Programme National de Développement Participatif (PNDP), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements au bénéfice de 09 radios communautaires à réhabiliter.

## 2. Consistance des prestations

### *Au lieu de :*

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements suivants :

N°	Désignation de l'article	Quantité	Lieu de livraison
02	Double lecteur CD professionnel	06	La livraison et la formation des utilisateurs se feront sur le site de chaque radio à réhabiliter
03	Insert téléphonique pour studio	02	
04	Limiteur - compresseur	03	
05	Microphones studio	16	
06	Tuner FM	01	
07	Pied microphone de table	14	
08	Casque audio d'écoute	12	
09	Enregistreur audio numérique	15	
10	Enceintes audio	02	
11	Ordinateur complet de diffusion	10	
12	Système d'archivage : disque externe de sauvegarde	01	
13	Routeur LAN	01	
14	Groupe électrogène 5 KVA	01	
15	Onduleur	02	
16	Régulateur de tension monophasé	01	
17	Anti-virus version pro (Eset Smart security ou équivalent)	01	
18	Rouleau de câble audio	04	
19	Logiciel de production et programmation avec licence	05	
20	Imprimante Laser monochrome	01	
21	Split 1,5CV MIN	01	
22	Formation des utilisateurs	01	

**Lire plutôt :**

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements suivants :

N°	Désignation	Quantité	Lieu de livraison et livraison
----	-------------	----------	--------------------------------

1.	Console de mixage et de mise en onde	06	La livraison des équipements et la formation des utilisateurs se feront sur le site de chaque radio à réhabiliter
2.	Double lecteur CD professionnel	05	
3.	Insert téléphonique pour Studio	01	
4.	Limiteur - Compresseur	03	
5.	Microphones studio	14	
6.	Tuner FM	01	
7.	Pied microphone de table	12	
8.	Casque audio d'écoute	10	
9.	Enregistreur audio numérique	14	
10.	Enceintes audio	01	
11.	Ordinateur complet de diffusion	09	
12.	Système d'archivage: disque externe de sauvegarde	01	
13.	Routeur LAN	01	
14.	Groupe électrogène 5 KVA	01	
15.	Onduleur	01	
16.	Régulateur de tension monophasé	01	
17.	Anti-Virus version pro (Est Smart security ou équivalent)	01	
18.	Rouleau de câble audio	04	
19.	Logiciel de production et programmation avec licence	04	
20.	Imprimante Laser monochrome	01	
21.	Split 1,5CV MIN	01	
22.	Formation des utilisateurs	Forfait	

## 9. Remise des offres

### Au lieu de :

Chaque offre rédigée en français en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte R08 sise à Yaoundé, Nouvelle Route bastos, face PNUD, à 100 mètres de l'entrée principale, BP 660 Yaoundé, téléphone : 222 21 36 64, fax : 222 21 36 63, e-mail : pndp\_cameroun@yahoo.fr au plus tard **le 04 octobre 2016 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
 N°011/AONO/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2016 DU 08 SEPTEMBRE 2016 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION  
 ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS AU BENEFICE DE 09 RADIOS COMMUNAUTAIRES A  
 REHABILITER POUR LE COMPTE DU PNDP, " PROJET RADIOS "  
 " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement " .**

### Lire plutôt :

Chaque offre rédigée en français en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte R08 sise à Yaoundé, Nouvelle Route bastos, face PNUD, à 100 mètres de l'entrée principale, BP 660 Yaoundé, téléphone : 222 21 36 64, fax : 222 21 36 63, e-mail : pndp\_cameroun@yahoo.fr au plus tard **le 14 octobre 2016 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
 N°011/AONO/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2016 DU 08 SEPTEMBRE 2016 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION  
 ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS AU BENEFICE DE 08 RADIOS COMMUNAUTAIRES A  
 REHABILITER POUR LE COMPTE DU PNDP, " PROJET RADIOS "  
 " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement " .**

## 12. Ouverture des plis

*Au lieu de :*

L'ouverture des plis se fera en un(1) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 04 octobre 2016 à 13 heures**, heure locale par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PNDP dans la salle des conférences sise à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

### ***Lire plutôt :***

L'ouverture des plis se fera en un(1) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 14 octobre 2016 à 12h30 min**, heure locale par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PNDP dans la salle des conférences sise à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**Le reste sans changement**

YAOUNDE le 15 Septembre 2016

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**NGA MARIE MADELEINE**

## FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES À LA DEMANDE DE COTATION EN VUE DE LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION AU FEICOM. LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE :

Les entreprises soumissionnaires à la Demande de Cotation N°012/DC/FEICOM/C1PM/ 2016 du 06 juin 2016, parue au Journal des Marchés le 01 Septembre 2016, en vue de la production et de la fourniture des supports de communication au FEICOM, sont informées de ce que la date limite de dépôt et d'ouverture des offres prévue le jeudi 22 septembre 2016, est reportée au vendredi 30 septembre 2016 aux mêmes heures et lieu.

YAOUNDE le 21 Septembre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**AKOA Camille Philippe**

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N°0052/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE DU 29 AOUT 2016 PORTANT PUBLICATION DU  
RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION  
N°012/DC/MINADER/CMPM/2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

L'ENTREPRISE GRAPHICAM SARL, BP : 20395 Yaoundé, est déclarée adjudicataire de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°012/DC/MINADER/CMPM/2016 du 27 juillet 2016, pour l'acquisition des engrais au Projet d'Appui à la Relance de la Tabaculture.

Montant de la Lettre Commande : 9 999 000 (neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille) F CFA TTC.

Délai de livraison : Trente (30) jours.

L'intéressé est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine, Service des Marchés pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine, à la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINADER. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission

YAOUNDE le 29 Aout 2016

Le MINISTRE

**EYEBE AYISSI Henri**

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N°0045/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE DU 01 AOUT 2016 PORTANT PUBLICATION DU  
RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION  
N°007/DC/MINADER/CMPM/2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

L'ETABLISSEMENT STEPH CORPORATION, BP : 5175 Yaoundé, est déclaré adjudicataire de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°007/DC/MINADER/CMPM/2016 du 24 juin 2016, relative à l'acquisition de quatre (04) coffres forts pour le compte du Projet MC2/MUFFA.

Montant de la Lettre Commande : 8 749 993 (huit millions sept cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt treize) de F CFA TTC.

Délai de livraison : Un (01) mois.

L'intéressé est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine, Service des Marchés pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine, à la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINADER. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les prestataires non retenus.

YAOUNDE le 1 Aout 2016

Le *MINISTRE*

**EYEBE AYISSI Henri**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION  
N°17/DC/CUD/CIPM/2016 DU 03 AOÛT 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DES MOBILIERS ET  
EQUIPEMENTS DE BUREAU A LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE  
FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante**  
, communique

**Les Etablissements LE MADIS CAMEROUN** sont retenus pour la réalisation des prestations de la Demande de Cotation susmentionnée pour un montant Toutes Taxes Comprises de **vingt trois millions neuf cent soixante neuf mille deux cent cinquante (23 969 250) Francs CFA** et un délai de **trente (30) jours**.

Le Gérant desdits Etablissements est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'élaboration du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

*DOUALA le 23 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

**NTONE NTONE DR. Fritz**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR L'AUTORISATION N°004263/LIMINMAP/SGIDGMIIDMBEC/CEA5 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE BARGE POUR LE TRANSPORT FLUVIAL ENTRE DOUALA ET LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6E FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise **CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN (CNIC)** est retenue pour la réalisation des prestations de [autorisation susmentionnée pour un montant Toutes Taxes Comprises de **six cent quarante trois millions sept cent soixante cinq mille cinq cent cinquante huit (643 765 558) Francs CFA** et un délai de **trente (30) jours**.

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

*DOUALA le 23 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

**NTONE NTONE DR. Fritz**

## MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**ADDITIF A L'AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITION N°003/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U01/2016 DU 05 SEPTEMBRE 2016 RELATIVE A L'ELABORATION DES CURRICULA DE FORMATION SELON L'APPROCHE PAR COMPETENCES POUR LES SPECIALITES DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU TERTIAIRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (P.E.S.T) communique:  
Les soumissionnaires intéressés par la demande de proposition sus mentionnée sont informés que le point 4 de l'avis est modifié comme suit:

**Au lieu de :**

#### **4. ACQUISITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE PROPOSITIONS**

Le Dossier de Demande de Propositions sera obtenue aux heures ouvrables à l'Unité de Gestion du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (PEST) sis au premier étage de l'immeuble abritant la Pharmacie de l'Ecole de Police située en face de la Station MRS. BP 16044 Yaoundé. Tél: 22 20 10 14 / 22 20 10 16 email: projetbid@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement des frais d'achat du dossier dans le compte de l'ARMP par le soumissionnaire, de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, au compte N°335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) en faveur du «Compte Spécial CAS-ARMP».

**Lire :**

#### **4. ACQUISITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE PROPOSITIONS**

Le Dossier de Demande de Propositions sera obtenue aux heures ouvrables à l'Unité de Gestion du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (PEST) sis au premier étage de l'immeuble abritant la Pharmacie de l'Ecole de Police située en face de la Station MRS. BP 16044 Yaoundé. Tél: 222 20 10 14 / 222 20 10 16 email: projetbid@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement des frais d'achat du dossier dans le compte de l'ARMP par le soumissionnaire, de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, au compte N°335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) en faveur du «Compte Spécial CAS-ARMP».

**Le reste sans changement./.**

YAOUNDE le 19 Septembre 2016

Le COORDONNATEUR

**NDE PATIENCE**

## MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**ADDITIF A L'AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITION N°004/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U01/2016 DU 05 SEPTEMBRE 2016 RELATIVE A L'ELABORATION DES CURRICULA DE FORMATION SELON L'APPROCHE PAR COMPETENCES POUR LES SPECIALITES DES TECHNIQUES INDUSTRIELLES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (PEST) communique :

Les soumissionnaires intéressés par la demande de proposition sus mentionnée sont informés que le point 4 de l'avis est modifié comme suit :

**Au lieu de :**

#### **4. ACQUISITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE PROPOSITIONS**

Le Dossier de Demande de Propositions sera obtenue aux heures ouvrables à l'Unité de Gestion du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (PEST) sis au premier étage de l'immeuble abritant la Pharmacie de l'Ecole de Police située en face de la Station MRS. BP 16044 Yaoundé. Tél: 222 20 10 14 / 222 20 10 16 email: projetbid@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement des frais d'achat du dossier dans le compte de l'ARMP par le soumissionnaire, de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, au compte N°335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) en faveur du «Compte Spécial CAS-ARMP».

**Lire :**

#### **4. ACQUISITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE PROPOSITIONS**

Le Dossier de Demande de Propositions sera obtenue aux heures ouvrables à l'Unité de Gestion du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (PEST) sis au premier étage de l'immeuble abritant la Pharmacie de l'Ecole de Police située en face de la Station MRS. BP 16044 Yaoundé. Tél: 222 20 10 14 / 222 20 10 16 email: projetbid@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement des frais d'achat du dossier dans le compte de l'ARMP par le soumissionnaire, de la somme non remboursable de cinquante mille (**50 000**) francs CFA, au compte N°335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) en faveur du «Compte Spécial CAS-ARMP».

**Le reste sans changement./.**

YAOUNDE le 19 Septembre 2016

Le COORDONNATEUR

**NDE PATIENCE**

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DECISION N°0887/D/MINADER/SG/DRFP/SM PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°012/AONO/MINADER/CMPM/2016 DU 31 MAI 2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

● LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL Autorité contractante

**Vu** La Constitution ;

**Vu.** Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

**Vu.** Décret n° 2004 / 275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

**Vu.** Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013;

**Vu.** Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

**Vu.** Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, Modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

**Vu.** Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, L'exécution et le contrôle des marchés publics ;

**Vu.** Circulaire N°00000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes Subventionnés pour l'exercice 2016 ;

**Vu.** La décision N°00114 du 12 février 2016 portant nomination du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINADER ;

**Vu.** La proposition d'attribution N°00219 du 01 Août 2016 portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N°012/AONO/1111NADER/CMPNI/2016 du 31 Mai 2016

### **DECIDE**

**Article 1 :** ETABLISSEMENT BET 2M-S, BP : 12 390 Yaoundé, est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande, objet relatif à l'aménagement des voies d'accès de services à Etoug?Ebé lot 01.

Nature de la Commande : aménagement des voies d'accès de service à Etoug-Ebé, lot 01

**Montant de la Lettre-Commande :** dix-sept millions soixante-treize mille cinq cent treize (17 073 513) F CFA TTC.

**Délai d'exécution :** deux (02) mois.

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et partout ou besoin sera./.

YAOUNDE le 19 Septembre 2016

Le MINISTRE

**EYEBE AYISSI Henri**

## MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

**DÉCISION N°00000612/16/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 21 SEPT 2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000132/AONR/MINEE/CMPM/16 DU 27 JUILLET 2016 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE À L'EISGIP, CAMPUS DE MBANKOLO À YAOUNDÉ.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions de Passation des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de

L'Energie ;

Vu le Décret 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des

marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM/du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des marchés

publics ;

Vu La circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions

relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution

du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités

Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour

l'Exercice 2016 ;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel

d'Offres National Restreint n°000132/AONR/MINEE/CMPM/16 du 27 juillet 2016 ;

DECIDE:

Article 1<sup>er</sup> : La société ci-après citée est déclarée adjudicataire du

Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint susmentionné.

lot	Entreprise	Montant proposé TTC FCFA	Délai d'exécution
1	BRETCAM Sarl	14 314 772	08 mois

YAOUNDE le 21 Septembre 2016

Le *MINISTRE*

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée

**ATANGANA KOUNA Basile**

partout où besoin sera.

## MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

**DÉCISION N°0000607/16/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000133/AONO/MINEE/CMPM/16 DU 26 JUILLET 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DIAGNOSTIC APPROFONDI DE L'ACTUEL TEXTE ET ÉLABORATION DU NOUVEAU PROJET DE LOI PORTANT RÉGIME DE L'EAU (EN PROCÉDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions de Passation des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de

L'Energie ;

Vu le Décret 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM/du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des marchés publics ;

Vu La circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°000133/AONO/MINEE/CMPM/16 du 26 juillet 2016 ;

DECIDE:

Article 1<sup>er</sup> : La société ci-après citée est déclarée adjudicataire du Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvertsusmentionné.

lot	Entreprise	Montant proposé TTC FCFA	Délai d'exécution
2	ETS NACDO B.P : 2526 Yaoundé	29 574 000	90 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Septembre 2016

Le *MINISTRE*

**ATANGANA KOUNA Basile**

## MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

**DÉCISION N°00000606/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C4/16 DU 19 SEPTEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000135/AONO/MINEE/CMPPM/16 DU 01 AOÛT 2016 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITÉ DE MEYOS YEMVAM, ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSALA, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement

des Commissions de Passation des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et

de l'Energie ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de

l'exécution des Marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM/du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des

marchés publics ;

Vu La circulaire n°00000909/C/MINFI du 31 décembre 2015

Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances,

au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des

Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités

Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de



l'Appel d'Offres National Ouvert N°00135/AONO/MINEE/CMPM/2016

du 01 Août 2016 ;

DECIDE:

Article 1<sup>er</sup> : La société ci-après citée est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvertsusmentionné.

lot	Entreprise	Montant proposé TTC FCFA	Délai d'exécution
1	ETS LIBERATION	59 532 788	90 jours

YAOUNDE le 19 Septembre 2016

Le *MINISTRE*

**ATANGANA KOUNA Basile**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**DECISION D'ATTRIBUTION N°014/DA/DG/CMP-SCDP/2016**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) /Maître d'Ouvrage,**

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des M

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics :

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la circulaire 0001/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la circulaire N°00000683/C/MINFI du 31 Décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l

Vu l'Appel d'Offres N°014/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2016

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés.

**DECIDE****Article 1** : Les entreprises ci-après sont retenues comme adjudicataires des Lettre-Commandes relatives aux travaux d'entreti  
SCDP de Ngaoundéré, Belabo, Bertoua, Yaoundé et Douala.

N° du Lot	Entreprise	Adresse	Lieu d'exécution	Montant TT
Lot 1			Infructueux	
Lot 2			Infructueux	
Lot 3	ETS BATIMES SERVICES	BP 3016 Douala	Siège SCDP,dépôts de Doualaet domiciles des Directeurs	38 444 531
Lot 4	ETS FLASH SERVICES	BP 8922 Douala	Dépôt de Garoua	8 840 460
Lot 5			Infructueux	
Lot 6			Infructueux	

**Article 2** : Les Directeurs Généraux desdites entreprises sont priés de se présenter à la Cellule des Marchés pour y recevoir noti  
ainsi que des projets de Lettre-Commande y relatives.

DOUALA le 19 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ELOUNDOU ESSOMBA Gaston**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°044/15

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) /Maître d'Ouvrage,**

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ; Vu la circulaire 0001/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la circulaire N°00000683/C/MINFI du 31 Décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ; Vu le Dossier d'Appel d'Offres Nr038/A0NO/PU/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2015 ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés ; Vu le Procès-Verbal de négociation.

**DECIDE :**

**Article 1** : L'Etablissement ci-après est retenu comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la fourniture d'équipements pour atelier de maintenance du bâtiment 800 au dépôt SCDP de Nsam.

Entreprise	Adresse	Lieu de Livraison	Montant TTC (en FCFA)	Délai
ETS NOUVELLE ATTITUDE	BP 13 519 Yaoundé	Magasin Central	11 899 552	Trois (03) Mois

**Article 2** : Le Directeur Général dudit établissement est prié de se présenter à la Cellule des Marchés pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de Lettre-Commande.

DOUALA le 13 Janvier 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ELOUNDOU ESSOMBA Gaston**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N°526-1 6/ADC/DGPORTANT, ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ASSISTANCE EN ESCALE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A. (RÉGULARISATION).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE DIRECTEUR GENERAL,**

La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

La Résolution N°12-586' Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Le Décret N° 2013/27 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions Internes de Passation des Marchés ;

Le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

La correspondance N° 002326/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE3/jk du 18 avril 2016, de Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des marché publics, portant autorisation de gré à gré;

La correspondance n° 0117-16/ADC/DG du 26 Août 2016, de la Commission Interne de Passation des Marchés, portant adoption du projet de lettre-commande.

DECIDE :

ARTICLE 1- la lettre-commande relative à la souscription d'une police d'assurance responsabilité civile assistance en Escalé à la société Aéroports Du Cameroun S.A, est attribuée à la société SAAR ASSURANCE, BP : 11834 Yaoundé, pour un montant de Vingt deux millions deux cent cinquante mille (22 250 000) F CFA TTC pour une période allant du 1<sup>er</sup> Avril 2016 au 30 Juin 2016.

ARTICLE 2 - Le Directeur Général de la société SAAR ASSURANCE, est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Approvisionnements et des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3- La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 8 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N°16/ADC/DGPORTAE ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DU LOGICIEL « GAEL RISK » DESTINÉ À LA GESTION DES RISQUES DANS LE PROCESSUS DE MISE EN OEUVRE DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ (SGS) DANS LES AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE-DIRECTEUR GENERAL

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun

-Vu La résolution- N°12 -58-eme Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu Le Décret N° 2013/27 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions Internes de Passation des Marchés ;

Vu Le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire-N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics.;

Vu La correspondance N° 001215/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/CE2/jk du 02 mars 2016, de Monsieur le Ministre Délégué à

la Présidence de la République, chargé des marchés publics, portant autorisation de gré à gré;

Vu La correspondance n° 0115-16/ADC/DG du 25 Août 2016, de la Commission Interne de Passation des Marchés, portant adoption du projet de lettre-commande.

### DECIDE

ARTICLE 1- la lettre-commande relative à l'acquisition du logiciel « Gael Risk » destiné à la gestion des risques dans le processus de mise

en oeuvre du système de gestion de la sécurité (SGS) dans les Aéroports Du Cameroun S.A., est attribuée a IDEAGEN GAEL Ltd, BP :

Orion House-SE. Technology park, East Kilbride, scotland G75 ORDORIO, pour un montant de Dix millions trois cent cinquante quatre mille trois

cent seize (10 354 316) F CFA HT et un délai de livraison de Trois (03) mois

ARTICLE 2 -Le Directeur Général de la société IDEAGEN GAEL Ltd, est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Approvisionnements et des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun SA., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3- La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N°528-16/ADC/DGPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A. (RÉGULARISATION)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;  
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.,  
Vu La Résolution N°12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;  
Vu Le Décret N° 2013/27 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions Internes de Passation des Marchés ;  
Vu Le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;  
Vu La correspondance N° 002326/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE3/jk du 18 avril 2016, de Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des marché publics, portant autorisation de gré à gré;  
Vu La correspondance n° 0117-16/ADC/DG du 26 Août 2016, de la Commission Interne de Passation des Marchés, portant adoption du projet de lettre-commande.

### DECIDE

ARTICLE 1- la lettre-commande relative à la souscription d'une police d'assurance globale dommages à la société Aéroports Du Cameroun S.A, est attribuée à la société SAAR ASSURANCE, BP : 11834 Yaoundé, pour un montant de Vingt deux millions (22 000 000) de F CFA TTC pour une période allant du 1 Avril 2016 au 30 Juin 2016.

ARTICLE 2 - Le Directeur Général de la société SAAR ASSURANCE, est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Approvisionnements et des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3- La présente Décision sera enregistrée et communiquée partou où besoin sera./.

YAOUNDE le 8 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N°0527-16/ADC/DGPORTAIT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE « • EXPLOITANTS DES AÉRODROMES » À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A. (RÉGULARISATION).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.

Vu La Résolution N°12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu Le Décret N° 2013/27 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions Internes de Passation des Marchés ;

Vu Le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu La correspondance N° 002326/L/PR/M1NMAP/DGMAS/DMSPI/CE3/jk du 18 avril 2016, de Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des marché publics, portant autorisation de gré à gré ;

Vu La correspondance n° 0117-16/ADC/DG du 26 Août 2016, de la Commission Interne de Passation des Marchés, portant adoption du projet de lettre-commande.

## **DECIDE :**

**ARTICLE 1 - la lettre-commande relative à la souscription d'une police d'assurance responsabilité civile « Exploitants des Aéroports »**

à la société Aéroports Du Cameroun S.A, est attribuée à la société SAAR ASSURANCE, 13P : 11834 Yaoundé, pour un montant de Huit millions trente neuf mille huit cent trente cinq (8 039 835) F CFA TTC pour une période allant du 1<sup>er</sup> Avril 2016 au 30 Juin 2016.

**ARTICLE 2 - Le Directeur Général de la société SAAR ASSURANCE, est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales**

(Sous-Direction des Approvisionnements et des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

*le 8 Septembre 2016*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N° 318 /D/ASCNPD/DG/CIPM DU 07 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/AONO/ASCNPD/CIPM/16 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL D'APPUI ET INTRANTS À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT « LOT 1 »**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

- **Vu** la Loi n° 99/16 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur public et parapublic ;
- **Vu** la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;
- **Vu** la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
- **Vu** la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;
- **Vu** le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- **Vu** le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- **Vu** le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;
- **Vu** le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- **Vu** la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- **Vu** La circulaire n°000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2016 ;
- **Vu** l'Autorisation n°004136/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI du 28 juin 2016 pour l'aménagement des sites de formation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- **Vu** les offres des soumissionnaires ;
- **Vu** le Procès Verbal d'ouverture et d'évaluation des offres administratives techniques et financières de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD.

## DECIDE

**Article 1 :** Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'acquisition du matériel d'appui et intrants à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; Budget ASCNPD exercice 2016 imputation

**50.01.001.01.03.310.000.222.802**

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
ETS MARA BP : 608 Yaoundé	45.093.503 FCFA	sept (07) jours

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 7 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TAOSSI**

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N° 319/D/ASCNPD/DG/CIPM DU 07 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AONO/ASCNPD/CIPM/16 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL D'APPUI ET INTRANTS À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT " LOT 2 "**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL

- **Vu** la Constitution ;
- **Vu** la Loi n° 99/16 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur public et parapublic ;
- **Vu** la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;
- **Vu** la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
- **Vu** la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;
- **Vu** le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- **Vu** le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- **Vu** le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;
- **Vu** le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- **Vu** la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- **Vu** La circulaire n°000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2016 ;
- **Vu** l'Autorisation n°004136/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI du 28 juin 2016 pour l'aménagement des sites de formation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- **Vu** les offres des soumissionnaires ;
- **Vu** le Procès Verbal d'ouverture et d'évaluation des offres administratives techniques et financières de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD.

## DECIDE

**Article 1 :** Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'acquisition du matériel d'appui et intrants à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; Budget ASCNPD exercice 2016 imputation  
**50.01.001.01.03.310.000.222.803**

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
ETS MARA BP : 608 Yaoundé	48.157.326 FCFA	sept (07) jours

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 7 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TAOSSI**

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N° 320/D/ASCNPD/DG/CIPM DU 07 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23/AONO/ASCNPD/CIPM/16 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL D'APPUI ET INTRANTS À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT " LOT 3 "**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

- **Vu** la Constitution ;
- **Vu** la Loi n° 99/16 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur public et parapublic ;
- **Vu** la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;
- **Vu** la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
- **Vu** la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;
- **Vu** le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- **Vu** le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- **Vu** le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;
- **Vu** le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- **Vu** la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- **Vu** La circulaire n°000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2016 ;
- **Vu** l'Autorisation n°004136/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI du 28 juin 2016 pour l'aménagement des sites de formation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- **Vu** les offres des soumissionnaires ;
- **Vu** le Procès Verbal d'ouverture et d'évaluation des offres administratives techniques et financières de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD.

## DECIDE

**Article 1 :** Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'acquisition du matériel d'appui et intrants à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; Budget ASCNPD exercice 2016 imputation  
**50.01.001.01.03.310.000.222.804**

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
ETS MAGIC LINK BP : 35448 Yaoundé	49.900.000 FCFA	sept (07) jours

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 7 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TAOSSI**

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

**041-006/D/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI7BSMA/2016 DU 04/08/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/2016 DU 05 JUILLET 2016 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CENTRE NATIONAL DE FORMATION ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE MAROUA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'EXTRÊME-NORD,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ; l'arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'arrêté présidentiel n°0519/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination de Monsieur MEVOUNG MEVOUNG Olivier



Jean Félix au poste de Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord ;

vu la circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ; Vu la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAI du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marchés publics:

Vu Du dossier d'appel d'offres national ouvert N°033/AONO/PR/M1NMAP/DREN/CRPMTBEC/2016 du 05 juillet 2016 [en procédure d'urgence) pour les travaux de construction d'un bloc administratif au Centre National De Formation Zootechnique Et Vétérinaire de Maroua, Région de l'Extrême-Nord.

Considérant la lettre N°172/L/MINMAP/SG/DREN/2016 du 29 Juillet 2016 du Président la Commission Régionale des Passations des Marchés de l'Extrême-Nord.

## **DECIDE:**

Article 1er - Le soumissionnaire Ets BROTHERS COMPANY BP: 690 Maroua est retenu pour les travaux de construction d'un bloc administratif au Centre National de Formation Zootechnique et Vétérinaire de Maroua, Région de l'Extrême-Nord pour un montant de F CFA Seize millions six cent vingt-neuf mille quatre (16 629 004) TTC, et un délai de trois (03) mois calendaires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera/

*MAROUA le 4 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

***MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN***

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DECISION N°0915/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE  
RELATIVE A LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION  
N°012/DC/MINADER/CMPM/2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL AUTORITE CONTRACTANTE

**Vu.** La Constitution ;

**Vu.** Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

**Vu.** Décret n° 2004 / 275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

**Vu.** Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013;

**Vu.** Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

**Vu.** Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

**Vu.** Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

**Vu.** Circulaire N°00000909/C/MINF1 du 31 décembre 2015 portant instructions relative à l'exécution des lois de finances,

au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016 ;

**Vu.** La décision N°00114 du 12 février 2016 portant nomination du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINADER ;

**Vu.** La proposition d'attribution N°00251 du 18 août 2016 portant attribution de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°012/DC/MINADER/CMPM/2016 du 27 juillet 2016.

### **-DECIDE?**

**Article 1:** L'ENTREPRISE GRAPHICAM SARL, BP : 20395 Yaoundé, est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande pour l'acquisition des engrais au Projet d'Appui à la Relance de la Tabaculture.

Nature de la commande: Acquisition des engrais au Projet d'Appui à la Relance de la Tabaculture.

**Montant de la Lettre Commande : 9 999 000 (neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille ) F CFA TTC.**

**Délai de livraison:trnte (30) jours.**

**Article 2:**La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./.

YAOUNDE le 31 Aout 2016

Le MINISTRE

**EYEBE AYISSI Henri**

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DÉCISION N° 317/D/ASCNPD/DG/CIPM DU 05 SEPT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION N°04/C/ASCNPD/CIPM/16 EN GRÉ À GRÉ POUR LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DES SITES DE FORMATION DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT « LOT 3 »**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## Le directeur général,

- **Vu** la Constitution ;
- **Vu** la Loi n° 99/16 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur public et parapublic ;
- **Vu** la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;
- **Vu** la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
- **Vu** la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;
- **Vu** le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- **Vu** le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- **Vu** le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;
- **Vu** le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- **Vu** la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- **Vu** La circulaire n°000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2016 ;
- **Vu** l'Autorisation n°004136/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI du 28 juin 2016 pour l'aménagement des sites de formation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- **Vu** les offres des soumissionnaires ;
- **Vu** le Procès Verbal d'ouverture et d'évaluation des offres administratives techniques et financières de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD.

## DECIDE

**Article 1 :** Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'acquisition des pagnes à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; Budget ASCNPD exercice 2016 imputation **50.01.001.03.01.300.000.221.000**.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
ECOMAPG BP : 313 LIMBE	25.000.000 FCFA	Trente (30) jours

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 5 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TAOSSI**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°36/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 18 AVRIL 2016 RELATIF AU MARQUAGE AU SOL DES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (BITUMÉES) DANS LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, communique que l'Appel d'Offres susmentionné est **déclaré infructueux**.

Ainsi, les soumissionnaires ayant participé audit Appel d'Offres sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

*DOUALA le 23 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

*NTONE NTONE DR. Fritz*

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°71/A0NOICUDICIPM12016 DU 03 AOÛT 2016 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA VILLE DE DOUALA. PHASE 2**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, communique que l'Appel d'Offres susmentionné est **déclaré infructueux**.

Ainsi, les soumissionnaires ayant participé audit Appel d'Offres sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

*DOUALA le 23 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

*NTONE NTONE DR. Fritz*

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**